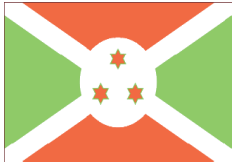


REPUBLIQUE DU BURUNDI



MINISTRE DE LA PLANIFICATION DU
DEVELOPPEMENT ET DE LA RECONSTRUCTION
NATIONALE



Programme d'Appui à la Gouvernance

MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE MUHANGA



Province Kayanza

Kayanza, Septembre 2006

TABLE DES MATIERES

ABREVIATIONS

PREFACE

INTRODUCTION

	Pages
CHAPITRE I : DESCRIPTION PHYSIQUE	1
1.1. Situation géographique.....	1
1.2. Organisation administrative.....	1
1.3. Climat	3
1.4. Relief et hydrographie.....	3
1.5. Sols.....	3
1.6. Flore et faune	3
CHAPITRE II : DEMOGRAPHIE.....	4
2.1. Population et densité.....	4
2.2. Répartition de la population	5
2.3. Evolution de la population	6
CHAPITRE III : AGRICULTURE	8
3.1. Généralités.....	8
3.2. Situation actuelle des principales cultures	8
3.3. Facteurs de production	16
3.4. Infrastructures.....	19
3.5. Intervenants.....	19
3.6. Principales contraintes.....	19
CHAPITRE IV : ELEVAGE	20
4.1. Situation actuelle de l'élevage	20
4.2. Système d'élevage et effectifs par espèce.....	24
4.3. Santé animale	28
4.4. Produits et sous produits d'élevage	29
4.5. Apiculture.....	30
4.6. Intervenants.....	30
4.7. Principales contraintes.....	30
CHAPITRE V : PECHE ET PISCICULTURE	32

5.1. Pêche	32
5.2. Pisciculture	32
5.3. Principales contraintes.....	32
CHAPITRE VI : FORETS	33
6.1. Boisements naturels	33
6.2. Reboisement ou boisement artificiels.....	33
6.3. Agroforesterie	36
6.4. Exploitation forestière	37
6.5. Aire protégée.....	37
6.6. Intervenants	37
6.7 Contraintes	37
CHAPITRE VI : INDUSTRIE ET ARTISANAT	38
7.1. Industrie	38
7.2. Artisanat	38
7.3. Pricipales contraintes.....	41
CHAPITRE VIII : GEOLOGIE, MINES ET MINERAIS.....	42
8.1. Mines	42
8.2. Disponibilité des matériaux locaux de construction	42
CHAPITRE IX : ENERGIE	43
CHAPITRE X : COMMERCE ET SERVICES	44
10.1. Commerce	44
10.2. Prix et unités de mesure	44
10.3. Infrastructures de conservation et de stockage	45
10.4. Situation des recettes et des dépenses de la commune.....	47
10.5. Transport	48
10.6. Communication	50
10.7. Tourisme	50
10.8. Hôtellerie	50
10.9. Institutions financières	50
CHAPITRE XI : ACTION SOCIALE	51
11.1. Action sociale	51
11.2. Réinsertion.....	57
11.3. Habitat.....	60

CHAPITRE XII : SANTE	62
12.1. Situation sanitaire en 2005	62
12.2. Données épidémiologiques..	64
12.3. Capacité d'accueil et fréquentation des établissements.....	65
12.4. Personnel.....	66
12.5. Médecine traditionnelle.....	66
12.6. Infection au VIH/Sida.....	67
12.7. Médecine préventive.....	67
12.8. Santé de la mère et de l'enfant.....	68
12.10. Intervenants	69
12.11. Contraintes	69
12.9. Approvisionnement en eau.....	69
 CHAPITRE XIII : EDUCATION	 72
13.1. Généralités	72
13.2. Enseignement formel	72
13.3. Enseignement non formel	77
13.4. Intervenants.....	79
13.5. Principales contraintes et actions à mener.....	79
 CHAPITRE XIV : JEUNESSE , SPORT ET CULTURE	 80
14.1. Situation de la jeunesse	80
14.2. Sports	80
14.3. Patrimoine culturel.....	81
14.4. Intervenants.....	81
14.5. Principales contraintes	82
 CHAPITRE XV : JUSTICE	 83
15.1. Services judiciaires.....	83
15.2. Performances des services judiciaires	83
15.3. Infrastructures et équipements	83
15.4. Personnel judiciaire	83
15.5. Service pénitentiaire	83
15.6. Justice gracieuse	84
15.5. Intervenants	84
15.7. Contraintes et actions à mener	84
 CHAPITRE XVI : PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT	 85
16.1. Facteurs favorables au développement	85
16.2. Contraintes	86

16.3. Stratégies et actions à développer	89
CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	98
BIBLIOGRAPHIE	103

ABREVIATIONS

ABEC	Association Burundaise des Exportateurs du Café
ABO	Association Burundaise pour la Protection des Oiseaux
ACF	Action Contre la Faim
BANCOBU	Banque Commercial du Burundi
BCB	Banque de Crédit de Bujumbura
BGF	Banque de Gestion et de Financement
CEM	Centre d'Enseignement des Métiers
CERADER	Centre de Recherche en Agriculture et Développement Rural
CLAC	Centre de Lecture et d'Animation Culturelle
COOPEC	Coopérative d'Epargne et de Crédit
CPLS	Comité Provincial de Lutte contre le Sida
DGVA	Direction Générale de la Vulgarisation Agricole
DPAE	Direction Provinciale de l'Agriculture et de l'Elevage
FACAGRO	Faculté d'Agronomie de l'Université du Burundi
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FIDA	Fonds International pour le Développement Agricole
INECN	Institut National pour l'Environnement et la Conservation de la Nature
IRAZ	Institut de Recherche Agronomique et Zootechnique
ISABU	Institut des Sciences Agronomiques du Burundi
L.B.W	Land Baden Württemberg
OCIBU	Office des Cultures Industrielles du Burundi
OTB	Office du Thé du Burundi
OTB	Office du Thé Burundi
PAK	Promotion de l'Artisanat Kayanza
PDCLCP	Projet de développement Communautaire et de Lutte contre la Pauvreté
PPL	Projet d'appui à la Planification Locale
PRDMR	Programme de Relance de Développement du Monde Rural
PREBU	Programme de Réhabilitation du Burundi
SODECO	Société de Déparchage et de Conditionnement
SOGESTAL	Société de gestion des Station de Lavage
STABEX	Stabilisation des Recettes d'Exportation
UCODE	Union pour la Coopération et le Développement

PREFACE

La Monographie de la commune est l'initiative du Ministère de la Planification du Développement et de la Reconstruction Nationale (MPDRN) avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Elle est élaborée pour mettre à la disposition de ses partenaires des informations spécifiques à la commune pour guider leurs interventions en matière de développement socio-économique de ladite commune.

En effet, cette monographie décrit, sur base des données tirées de la banque des données provinciale informatisée, la situation de référence de la commune : description physique, organisation administrative, situation actuelle des différents secteurs...

La démarche méthodologique appliquée pour l'élaboration de la banque des données et de la monographie a été fondée sur l'approche participative qui a impliqué, à toutes les étapes de leurs réalisations, environ 80 personnes ressources. Ces étapes concernent la conception des fiches de collecte de données, la collecte des données proprement dite, le dépouillement et le traitement des données, les travaux d'analyse, la consolidation, la validation et la rédaction définitive.

Aussi, le Ministère de la Planification du Développement et de la Reconstruction Nationale voudrait-il, au terme de ce travail, adresser sa profonde gratitude à toutes les personnes physiques ou morales qui ont contribué à l'effort de réalisation de cette monographie, l'aboutissement de plusieurs centaines de pages manuscrites, très souvent reprises, raturées ou refaites dans le seul souci de formuler le meilleur diagnostic possible, sur la problématique du développement de la commune.

Le MPDRN remercie singulièrement tous les Ministères impliqués pour la mise à sa disposition de l'expertise de leurs cadres dont l'apport a été fort apprécié.

A l'Administrateur communal, aux techniciens communaux et des zones, aux responsables des projets et ONGs, aux différents experts, auteurs de cette monographie, il présente ses félicitations et tient à exprimer ses respects pour le travail accompli, cela dans un esprit de totale abnégation.

Le MPDRN exprime également sa gratitude au PNUD pour son assistance financière et logistique sans laquelle la matérialisation de ce travail n'aurait été qu'une utopie.

A toutes les personnes ressources de terrain qui ont accepté le sacrifice de se soumettre à d'interminables interviews parfois fastidieuses, au remplissage des fiches de collecte de données et questionnaires souvent compliqués à tous les services qui ont permis l'accès facile à leurs sources d'informations, le MPDRN apprécie à sa juste valeur leurs contributions.

Enfin, le MPDRN reconnaît, que malgré un gros effort de clarification et de mise à jour des données recueillies ainsi que leurs sources, il subsiste des limites quant à leur fiabilité totale. De ce fait, il sollicite la contribution de tous dans les prochaines actualisations de la banque des données informatisée et de la monographie communale afin qu'elles deviennent progressivement des sources d'informations de plus en plus fiables et ainsi faciliter le suivi des indicateurs d'exécution des différents instruments de planification tel que le CSLP.

En attendant, ces produits permettront prochainement la mise en place du plan local de développement afin de répondre aux préoccupations de la population de la commune .

**LE MINISTRE DE LA PLANIFICATION
DU DEVELOPPEMENT ET DE LA
RECONSTRUCTION NATIONALE**


Madame Marie-Goreth NIZIGAMA

INTRODUCTION

La présente étude a pour but de dresser un état des lieux et de situer le niveau de développement des secteurs tant économiques que sociaux atteint par la commune Kayanza.

Inscrite d'abord dans le mandat du Projet d'Appui à la Planification Locale (PPL) et ensuite dans celui du Sous Programme Planification Locale (SPPL) du Programme d'Appui à la Gouvernance du PNUD, cette étude contient bon nombre de données susceptibles d'aider les planificateurs à mieux cerner et circonscrire leurs recherches pour une meilleure orientation du Gouvernement et autres décideurs dans leur prise de décisions pour un développement durable et harmonieux de tous les secteurs.

L'approche méthodologique utilisée pour la collecte des données reposait sur les enquêtes de terrain, les diverses publications de différents ministères ainsi que des services, organismes et entreprises intervenant de près ou de loin dans les secteurs précités, les rapports des services provinciaux et les interviews effectuées sur terrain, ...

Aussi, un bon nombre de ces données doit-il être considéré comme des simples ordres de grandeur. Il s'agit particulièrement des données sur la démographie, l'agriculture, l'élevage, ...

Bien que réalisée dans un environnement professionnel très difficile, cette monographie constitue un outil important pour l'élaboration et la mise en place d'un « *Plan de Développement communal* » ; cadre dans lequel devront évoluer les structures tant nationales qu'internationales impliquées dans le développement de façon à intégrer toutes les composantes du milieu en tenant compte des potentialités biophysiques locales et des caractéristiques sociales des populations concernées.

Enfin, le lecteur est prévenu que cette monographie est une œuvre humaine et que le MPDRN attend les suggestions en vue d'apporter des améliorations aux futures éditions qui seront réalisées dans les prochaines années.

CHAPITRE I : DESCRIPTION PHYSIQUE.

1.1. SITUATION GEOGRAPHIQUE

La commune Muhanga est située au Sud-Est de la province Kayanza. Elle a une superficie de 125 Km², soit 10,1% de celle de la province (1.233,24 Km²) et 0,4% du pays (27.834 Km²). Elle est délimitée au Nord par la commune Ngozi ; au Sud par la commune Rango, à l'Est par la commune Ngozi, à l'Ouest par la commune Gahombo.

1.2. ORGANISATION ADMINISTRATIVE

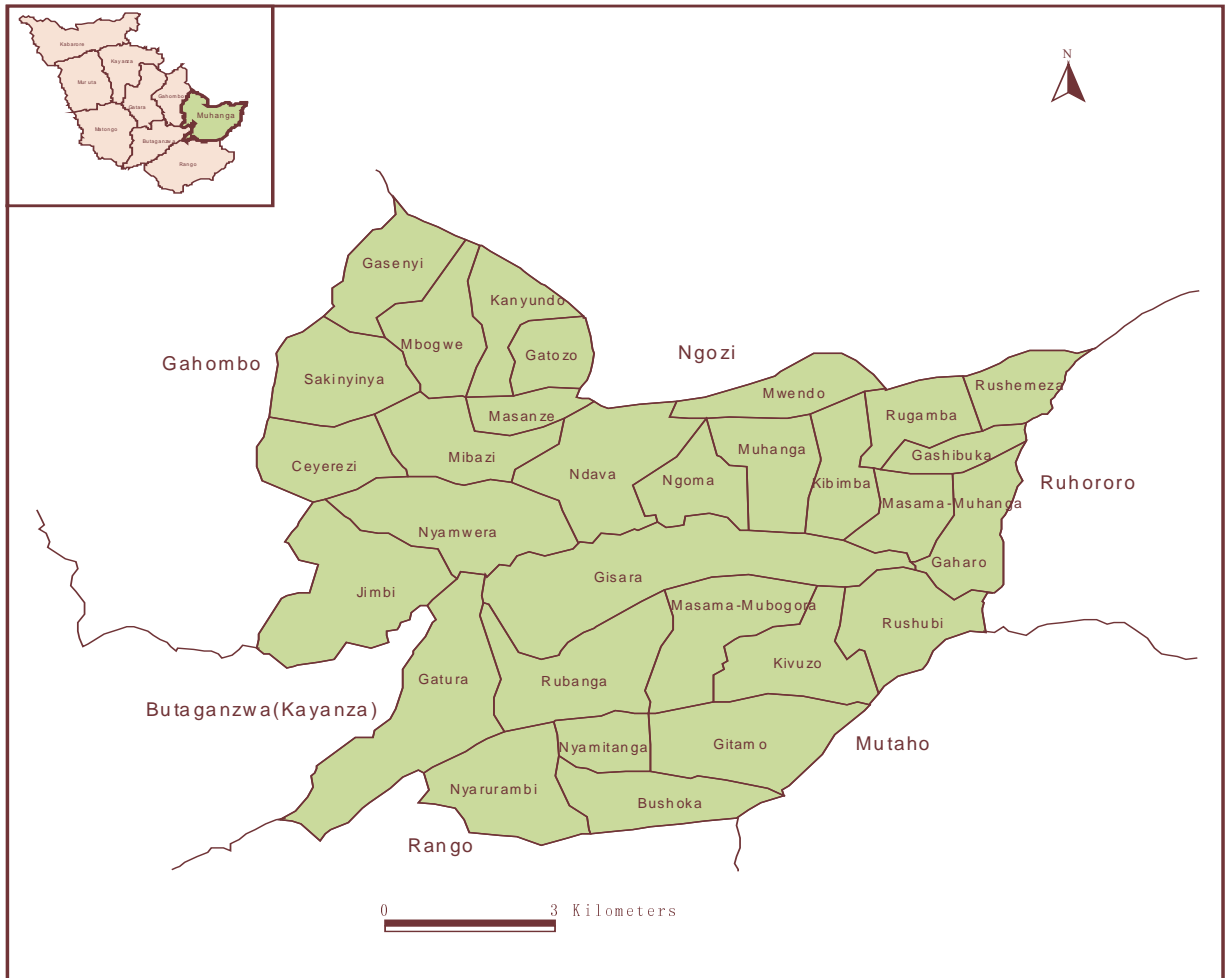
La commune Muhanga est subdivisée en 3 zones et 30 collines. Il s'agit des zones et collines suivantes :

Tableau 1.1. Découpage administratif

ZONES	COLLINES
1. Maramvya	11 collines : Ceyerezi, Gasenyi, Gatozo, Jimbi, Kanyundo, Masanze, Mbogwe, Mibazi, Ndava, Nyamwera et Sakinyinya.
2. Mubogora	10 collines : Bushoka, Gatura, Gisara, Gitamo, Kivuzo, Masama II, Nyamitanga, Nyarurambi, Rubanga et Rushubi.
3. Muhanga	9 collines : Gaharo, Gashibuka, Kibimba, Masama I, Muhanga, Mwendo, Ngoma, Rugamba et Rushenza.

Source : MISP/Découpage Administratif du Burundi / Décembre

Carte n°1 : Découpage administratif de la commune Muhanga



1.3. CLIMAT

La commune Muhanga est située dans la région naturelle du Buyenzi qui se caractérise par :

- une altitude moyenne comprise entre 1.500 et 1.900 m,
- un climat tropical humide ;
- une pluviométrie moyenne annuelle comprise 1.200 et 1.500 mm ;

1.4. RELIEF ET HYDROGRAPHIE

Le relief de la commune Muhanga est caractérisé par des pentes relativement faibles et des marais irrigués par des rivières et des ruisseaux.

1.5. SOLS

Les sols de la commune sont des ferrisols anthropiques, argileux et fertiles.

Les formations géologiques sont essentiellement constituées par des alluvions et des éluvions dans les bas des vallées.

1.6. FLORE ET FAUNE

1.6.1. Flore

La végétation naturelle est abondante. Elle est caractérisée par la présence d'une savane composée essentiellement d'éragrostis, signe d'une dégradation poussée.

1.6.2. Faune

La faune y est pauvre

CHAPITRE II : DEMOGRAPHIE.

2.1. POPULATION ET DENSITE

Les données sur la population de la commune Muhanga prennent en considération des projections démographiques 2003-2010 réalisées par l'Unité de Planification de la Population (UPP) en se basant sur les taux d'accroissement naturel spécifiques à chaque province considérés constants au cours de la période 1990-2010.

Le taux d'accroissement de la population de la province Kayanza est de 0,0119

Selon l'UPP, en 2005, la population de la commune Muhanga est estimée à 60.362 habitants. Cette population est répartie sur une superficie de 128,90 Km² (10 % de la province) ; d'où sa densité moyenne de 468 hab. /Km², supérieure à la densité moyenne de la province (417 hab. /Km²).

Tableau 2.1 : Répartition et densité de la population par commune

Communes	Population	Superficie en Km ²	Densité (hab/Km ²)
Butaganzwa	48660	103,38	471
Gahombo	34585	80,64	429
Gatara	55.011	103,96	529
Kabarore	50.371	200,12	252
Kayanza	72.613	122,36	593
Matongo	63.213	167,80	377
Muhanga	60.362	128,90	468
Muruta	51.239	147,08	348
Rango	78.021	179	436
Total province	514.075	1233,24	417

Source : MININTER/UPP/Avril2006

2.2. REPARTITION DE LA POPULATION

Tableau 2.2 : Répartition de la population par groupes d'âges et par sexes (2005).

Groupes d'âges	Sexe		
	Hommes	Femmes	Total
0-4	5 863	6 000	11 863
5-9	4 469	4 681	9 150
10-14	3 412	3 493	6 905
15-19	2 680	2 847	5 527
20-24	2 344	2 544	4 888
25-29	2 201	2 387	4 588
30-34	2 077	2 223	4 300
35-39	1 622	1 653	3 275
40-44	960	1 017	1 977
45-49	616	805	1 421
50-54	596	865	1 461
55-59	449	630	1 079
60-64	567	672	1 239
65-69	290	479	769
70-74	303	398	701
75-79	190	261	451
80+	365	403	768
Total	29 004	31 358	60 362

Source : MININTER/UPP/Avril 2006

Il ressort du tableau 2.2 « Répartition de la population par groupes d'âges et par sexes » que :

- les femmes sont plus nombreuses que les hommes ; elles représentent (31.358) 52% de la population de la commune ;

- la population de la commune Muhanga est extrêmement jeune (38.333), soit 64 % de la population sont âgées de moins 25 ans ;
- les personnes âgées de plus de 60 ans représentent 7 % de la population de Muhanga ;
- la population active est estimée à 29.755 (49%) et celle en charge à 30.607, soit 51 % de la population totale de Muhanga. Cela signifie qu'une personne active doit prendre en charge plus d'une personne, soit un plus jeune ou un plus vieux.

2.3. EVOLUTION DE LA POPULATION

En 2005, la population de la commune Muhanga est estimée à 60.362 habitants.

Les perspectives de l'an 2010 indiquent que la population de Muhanga atteindrait environ 64.035 habitants, soit une croissance de 6 % entre 2005 et 2010.

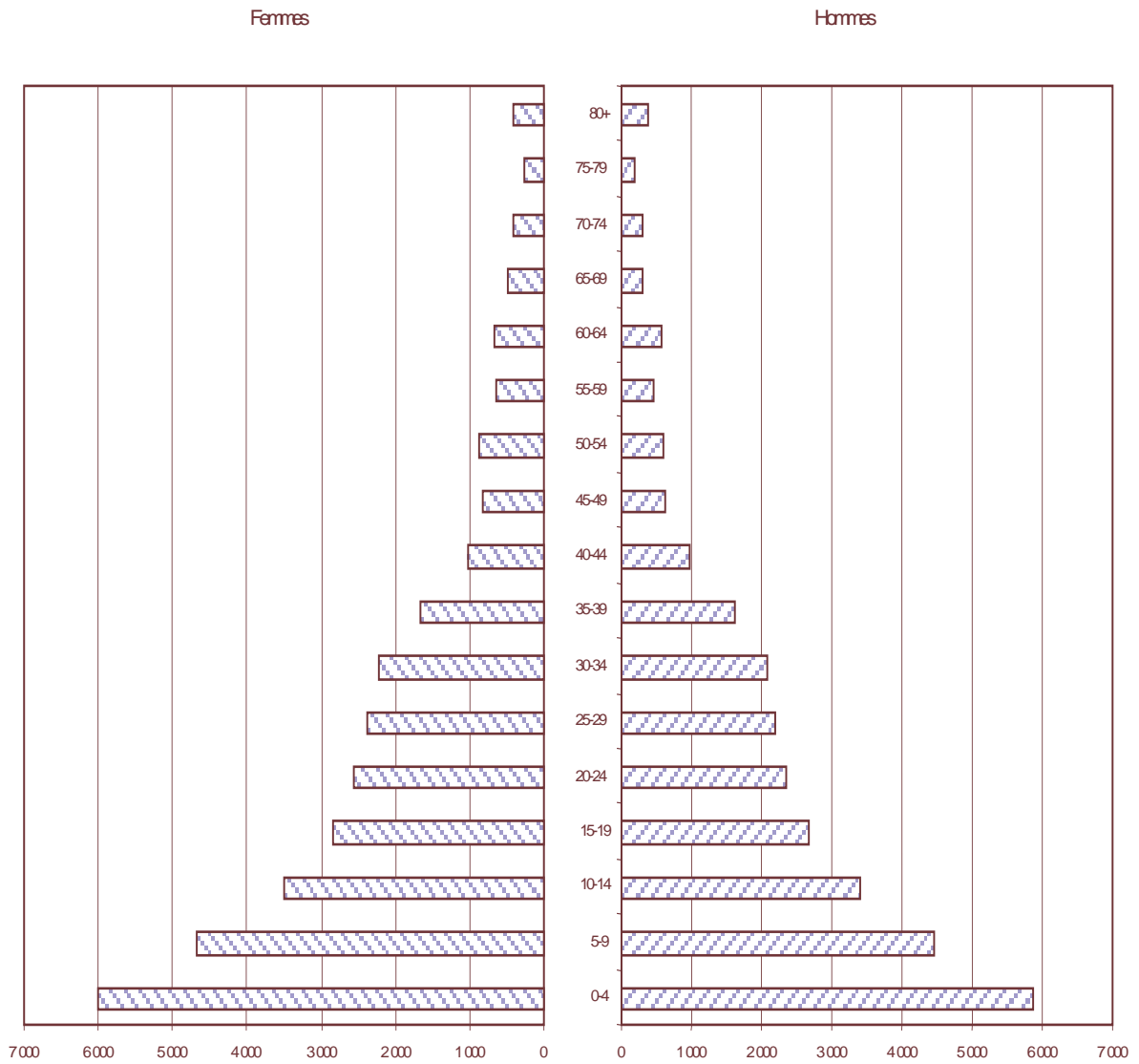
La population de la commune Muhanga observe un rythme relativement élevé de croissance.

Tableau 2.3 : Projection de l'évolution de la population

Communes	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Butaganzwa	47.515	48.080	48.660	49.262	49.817	50.410	51.010	51.617
Gahombo	33.770	34.172	34.585	34.990	35.406	35.828	36.254	36.685
Gatara	53.669	54.309	55.011	55.608	56.297	56.938	57.617	58.302
Kabarore	49.187	49.772	50.371	50.964	51.570	52.184	52.805	53.434
Kayanza	70.930	71.775	72.613	73.492	74.367	75.252	76.148	77.054
Matongo	61.730	62.465	63.213	63.960	64.721	65.791	66.271	67.059
Muhanga	58.946	59.647	60.362	61.076	61.802	62.538	63.282	64.035
Muruta	50.036	50.631	51.239	51.844	52.461	53.085	53.717	54.356
Rango	76.192	77.099	78.021	78.945	79.884	80.835	81.797	82.770
Total/ province	501.974	507.947	514.075	520.109	526.298	532.561	538.899	545.311

Source: MININTER/UPP/ Avril 2006

Graphique 1 : Pyramide des âges de la population de Tangara en 2005



CHAPITRE III : AGRICULTURE

3.1. GENERALITES

Dans la commune Muhanga, toutes les activités agricoles sont pratiquées par les paysans selon les méthodes traditionnelles non améliorées et caractérisées par l'emblavement de petites superficies d'une moyenne de 50 ares par ménage, l'utilisation d'outils rudimentaires (la houe), la carence chronologique en intrants améliorés et par l'utilisation d'une main d'œuvre essentiellement familiale.

L'association des cultures est le mode de culture prédominant avec des associations de trois à quatre cultures.

Il en résulte des rendements généralement faibles ainsi qu'une production qui génère peu de revenus.

La production est destinée avant tout à l'autoconsommation et le surplus au marché.

Les spéculations agricoles sont regroupées en cultures vivrières, industrielles, maraîchères et fruitières.

3.2. SITUATION ACTUELLE DES PRINCIPALES CULTURES

3.2.1. Cultures vivrières

Selon les données fournies par la DPAA Kayanza, les principales cultures vivrières de la commune Muhanga sont par ordre d'importance : la banane, le manioc, la patate douce, le haricot, le maïs, le riz et la pomme de terre. D'autres cultures sont également exploitées mais à faible échelle : il s'agit de la colocase, de l'arachide, de la courge, du soja, du petit pois,...

3.2.1.1. Importance relative de la production des vivriers de la commune

Concernant la production relative des vivriers, Muhanga a produit, en 5 ans, une moyenne de 163.460 tonnes de vivriers, soit 20,75 % des vivriers produits au cours de la même période dans la province 768.144 tonnes.

Muhanga est ainsi considérée comme première commune productrice des vivriers de la province (tableau 3.1 et graphique 2).

Concernant ces cultures vivrières, Muhanga est la première commune productrice de la banane, du manioc, du haricot et du riz avec des contributions respectives de 21 ; 23,4 ; 23,6 ; 28,5 et 65,7% dans la production provinciale de chaque culture considérée.

Sur le plan provincial, Muhanga occupe la deuxième position dans la production du maïs avec 13,6%.

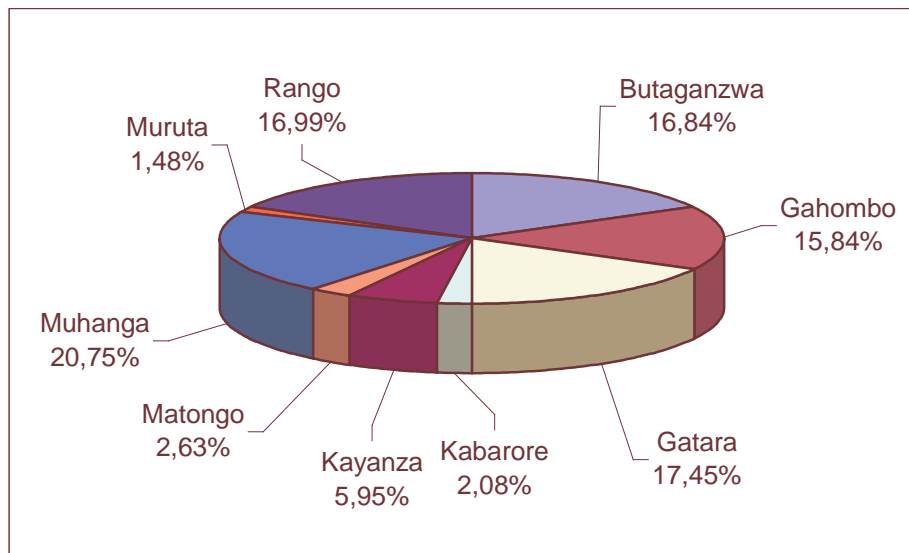
Elle est huitième dans la production de la pomme de terre avec 4,6%.

Tableau 3.1. Productions moyennes des cultures par commune (2001-2005) / Tonnes

Cultures Communes	Banane	Haricot	Maïs	Manioc	Patate douce	Pomme de terre	Riz	Total moy.comm
Butaganzwa	57682	1327	1013	34725	35908	1101	228	142826
Gahombo	54242	2740	289	6748	22271	461	198	104144
Gatara	59760	1312	1710	34726	26328	47	0	123882
Kabarore	7124	481	332	6748	12834	1455	0	28974
Kayanza	20384	816	330	19082	18715	1325	0	60652
Matongo	9023	674	284	4110	10406	509	0	25006
Muhanga	71058	3024	1433	62146	24497	343	960	163460
Muruta	5862	145	149	678	674	1558	0	8266
Rango	58188	2369	508	20760	28466	568	73	110932
Total pro	342523	12888	6048	217757	180099	7367	1459	768144

Source : DPAE Kayanza

Graphique 2 : Productions des cultures vivrières de la commune Mahanga comparées aux productions des autres communes en %



3.2.1.2. Productions des cultures vivrières

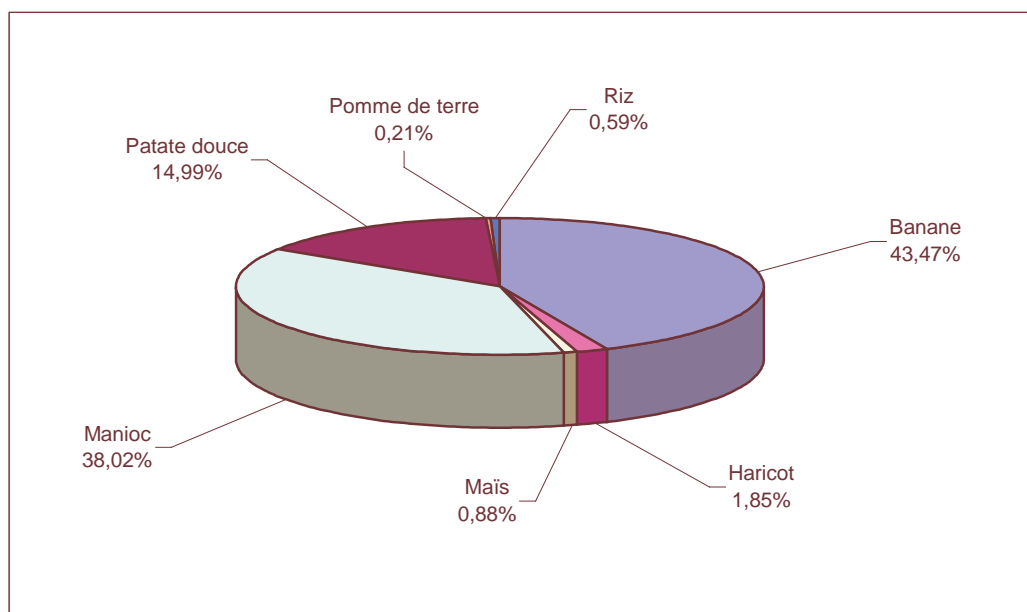
En se référant au tableau 3.2 et au graphique 3, l'importance relative des principales cultures dans la commune se présente de la manière suivante : première : la banane, 43,47 % des vivriers de la commune ; deuxième : le manioc avec 38,02 % ; troisième : la patate douce avec 14,99 % ; quatrième : le haricot avec 1,85 % ; cinquième : le maïs avec 0,88 % ; sixième : le riz avec 0,59% et septième : la pomme de terre avec 0,21%.

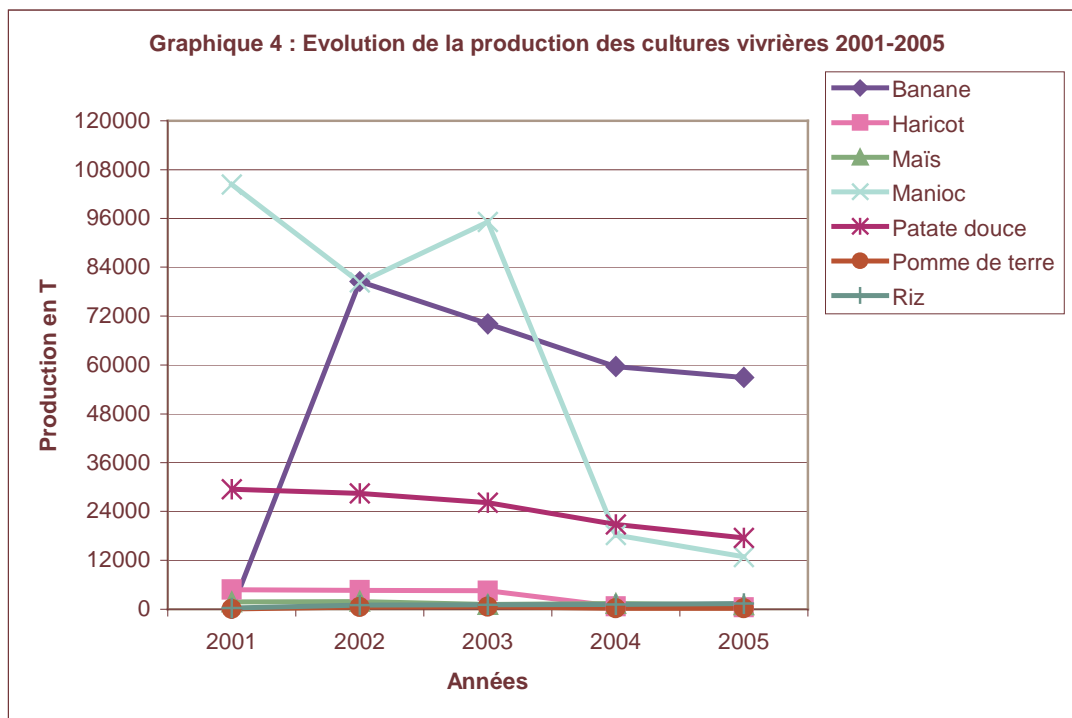
Tableau 3. 2 : Evolution des cultures dans la commune en tonnes (2001-2005)

Années Spécifications	2001	2002	2003	2004	2005	Total	Prod.Moy	Prop%	classement
Banane	88.160	80498	70118	59600	56914	315612	71058	43,47	1 ^{er}
Haricot	4804	4661	4510	708	440	22306	3024	1,85	4 ^{ème}
Maïs	1763	1880	1173	1357	992	7165	1433	0,88	5 ^{ème}
Manioc	104328	80257	95141	18181	12820	310727	62145	38,02	2 ^{ème}
Patate douce	29481	28450	26194	20805	17555	122485	24497	14,99	3 ^{ème}
Pomme de terre	67	559	646	252	192	1716	343	0,21	7 ^{ème}
Riz	284	965	1052	1125	1375	4801	960	0,59	6 ^{ème}
Prod.totale annuelle	228887	197270	198834	102028	90288	784812	163460	100	

Source : DPAE Kayanza

Graphique 3 : Importance relative des cultures vivrières par rapport à la production globale de la commune en %





a) Banane

La commune produit annuellement 71.058 tonnes, soit 21% de la production totale de la provinciale. De ce fait, elle est la première commune productrice de la banane de la province (tableau 3.1)

La banane est la première culture la commune au point de vue de l'importance relative de sa production. Elle contribue annuellement pour 43,47 % dans la production totale des vivriers de la commune (tableau 3.2 et graphique 3)

La production de la banane a connu une chute de 17 % entre 2001 et 2005 causée par la sécheresse de ces dernières années (tableau 3.2 et graphique 4).

b) Manioc

Sur le plan provincial, Muhanga est la première commune productrice du manioc avec une contribution annuelle de 62.145 tonnes, soit 23,4 % de la production totale du manioc de la province (tableau 3.1).

Dans la commune elle-même, le manioc vient en deuxième position avec une contribution annuelle de 38,02 % dans la production totale des vivriers de la commune (tableau 3.2 et graphique 3).

Le manioc a connu, entre 2001 et 2005, une chute vertigineuse de 88% sa production (tableau 3.2 et graphique 4) justifiée par l'attaque du manioc par la « Mosaïque » ou « Cassava Mosaic Disease » (CMD), une maladie virale qui attaque ses feuilles en perturbant le processus de la photosynthèse.

c) Patate douce

Muhanga est la quatrième commune productrice de la patate douce de la province avec une production moyenne annuelle de 24.497 tonnes. Cette commune contribue à hauteur de 13,6 % dans la production totale de la patate douce de la province (tableau 3.1).

La patate douce occupe également la 3^{ème} place au point de vue importance dans la production totale des vivriers de la commune avec une contribution annuelle de 14,99% (tableau 3.2 et graphique 3).

La production de la patate douce a connu une chute de 40% entre 2001 et 2005 causée par la sécheresse de ces dernières années (tableau 3.2 et graphique 4).

d) Haricot

La commune Muhanga produit annuellement 3.024 tonnes de haricot, ce qui représente 28,5% de la production totale du haricot de la province. Cette situation place la commune Muhanga en quatrième position quant à la production totale du haricot de la province (tableau 3.1) ;

Le haricot est la quatrième culture dans la commune en termes d'importance relative de sa production.

Il contribue annuellement pour 1,85% dans la production totale des vivriers de la commune (tableau 3.2 et graphique 3).

La production du haricot a connu une chute vertigineuse de 99 % entre 2001-2005, causée par la sécheresse de ces dernières années (tableau 3.2 et graphique 4).

e) Maïs

Avec ses 1.433 tonnes de maïs par an, Muhanga contribue pour 23,6 % dans la production totale du maïs provincial, ce qui lui confère la sixième place quant à la production totale du maïs de la province (tableau 4.1).

Le maïs est la cinquième culture au point de vue de la production des cultures vivrières de la commune avec une contribution moyenne annuelle de 0,88% (tableau 4.2 et graphique 3).

Entre 2001 et 2005, cette culture a également connu une chute de production de 44 %, causée par la sécheresse de ces dernières années (tableau 4.2 et graphique 4).

f) Riz

Muhanga est la première commune productrice de riz de la province Kayanza avec 66 % du riz provincial (tableau 4.1).

Le riz est la sixième culture au point de vue de la production des vivriers de la commune avec une contribution moyenne de 0, 59% (tableau 4.2 et graphique 3).

Entre 2001 et 2005, la production du riz a fortement augmenté de 384% (tableau 4.2 et graphique 4), une augmentation qui s'explique par l'extension des superficies de cette culture, l'aménagement, la diffusion des semences améliorées et l'encadrement des agriculteurs.

g) Pomme de terre

Muhanga est la huitième (avant dernière) commune productrice de la pomme de terre de la province avec 343 tonnes par an, soit 5 % (tableau 4.1).

La pomme de terre est la septième culture dans la commune en termes d'importance relative de sa production.

Elle contribue annuellement pour 0,21 % dans la production totale des vivriers de la commune (tableau 4.2 et graphique 4).

Sa production a cependant connu une chute vertigineuse de 79%, entre 2001 et 2005, causée par la sécheresse de ces dernières années (tableau 4.2 et graphique 4).

3.2.2. Cultures industrielles

3.2.2.1. Le caféier

La seule culture industrielle rencontrée dans la commune Muhanga est le caféier.

Il constitue une source de revenu monétaire importante pour la plupart des ménages de cette commune.

L'encadrement des caféiculteurs de Muhanga est assuré par l'OCIBU à travers la SOGESTAL Kayanza qui met à la disposition des caféiculteurs des produits phytosanitaires et des fertilisants sous forme de crédits de campagne, transforme des cerises en café fully washed et paie les caféiculteurs au niveau des stations de lavage.

Tableau 3.3 : Production des cerises

Usines	2001	2002	2003	2004	2005	Total	Moyenne
Nyarurambi	442.410	408.371	1216	794.264	18.731	1.664.992	332.998
Rugoza	343.530	634.506	0	697.209	14.439	1.689.684	337.937
Rubanga	189.660	329.766	1.838	567.752	7.412	1.096.428	219.286
Muhanga	369.921	857.233	9.532	910.989	107.732	2.555.407	511.081
Kabuzuru	0	0	0	26.557	0	26.556	5.311
Ceyerezi	0	0	0	314.569	0	314.569	62.914
Total	1.345.221	2.229.876	12.586	3.311.340	148.314	7.347.636	1.469.527

Source : SOGESTAL Kayanza

N.B. Kabuzuru et Ceyerezi sont des centres de collecte.

Il ressort du tableau 3.3 que Muhanga est l'une des communes les moins productrices du café de la province Kayanza. La production de l'année 2003 a été très faible à cause des aléas climatiques qui ont prévalu. La commune a connu une bonne production en 2004.

Par l'analyse des moyennes, la commune Muhanga occupe la 7^{ème} position au niveau provincial dans la production du café.

3.2.3. Cultures maraîchères

Les principales cultures maraîchères rencontrées à Muhanga sont les amarantes (Lenga Lenga), les choux blancs, les tomates, les oignons blancs et rouges, les aubergines et les carottes. La production des cultures maraîchères n'est pas connue par manque d'un système de collecte de données et des structures d'exploitation organisées. Toute la production des légumes est vendue dans les marchés locaux de Muhanga.

3.2.4. Cultures fruitières

Les principales cultures fruitières rencontrées à Muhanga sont les avocatiers, les agrumes, les goyaviers, les pruniers, les ananas et le maracoudja. Les quantités des fruits produits et commercialisés ne sont pas connues.

La production des fruits est exclusivement consommée à l'intérieur de la commune.

3.3. FACTEURS DE PRODUCTION

Les facteurs de production sont constitués par des intrants qui rentrent directement dans la production ainsi que d'autres facteurs qui viennent en appui aux premiers cités.

Il s'agit essentiellement de la terre, de la main d'œuvre et des intrants agricoles (semences améliorées, fertilisants, produits phytosanitaires,...). Il sera aussi question de l'encadrement technique des agriculteurs (vulgarisation agricole) et du financement des activités agricoles (crédits).

3.3.1. Disponibilité des terres

La commune Muhanga ne dispose pas d'étendues de terres cultivables non occupées suite à sa forte densité d'habitants (468 habitants/Km²). Elle compte néanmoins 9 marais aménageables qui totalisent 1.542 ha dont 292 ha aménagés, constituant ainsi une potentialité non négligeable pour l'extension des terres à emblaver.

Tableau 3.4 : Situation des marais de la commune Muhanga

Nom du marais	Superficie en ha	Superficie aménagée	Nom du bassin versant
Gasambi	112	0	Mbasha –Gisara
Kagoma	113	0	Gaharo
Kirehe	40	0	Mborwe - Kanyundo
Nkokoma	80	0	Gatura
Nyakagezi	164	123	Muhanga –Mwendo- Ndava- Gatozo- Rugambu- Rushenza
Nyandirika	120	64	Ndava –Nyamwera – Ngoma
Nyarubanda	158	80	Bushoka –Gatamu – Kivuzo-Rushubi
Ruvubu	725	0	Muhanga-Gisara- Masama I- Gaharo
Rumira	30	25	Ceyerezi-Sakinyinya
Total	1542	292	

Source : DPAE Kayanza

Il ressort du tableau 3.4 que seulement 292 ha sont aménagés, soit 19% du total des marais de la province.

3.3.2. Main d’œuvre

A Muhanga, l’agriculture est pratiquée par des paysans utilisant une main d’œuvre familiale et non rémunérée. La population de la commune Muhanga est abondante et laborieuse. Cette main-d’œuvre est pour la plupart constituée de jeunes.

L’exode rural des jeunes vers Bujumbura et d’autres milieux urbains est très développé à cause de l’exiguïté des terres, du manque d’activités génératrices de revenus, de l’oisiveté et des conditions sociales très difficiles.

3.3.3. Intrants agricoles

3.3.3.1. Les semences et boutures

Les semences et boutures actuellement utilisées par les agriculteurs de Muhanga sont pour la plupart des variétés locales obtenues du prélèvement des récoltes de l'année.

Les besoins en semences et boutures dans la commune demeurent toujours insatisfaits.

Les semences et boutures améliorées font défaut. Les agriculteurs recourent aux semences tout venant et souvent dégénérées.

Cette situation est due à

- Difficultés financières et de fonctionnement que connaît la DPAAE, jadis soumise aux tâches de multiplication et de distribution des semences ;
- Insuffisance d'intrants agricoles ;
- Inexistence de paysans multiplicateurs de semences.

3.3.3.2. Engrais et produits phytosanitaires

Les agriculteurs de cette commune font rarement usage des engrais chimiques et des produits phytosanitaires dans les plantations des cultures vivrières bien que les besoins en ces intrants soient réels pour restituer la fertilité et lutter contre les attaques des insectes et les maladies des cultures.

Leur utilisation est courante dans les plantations de caféiers qui bénéficient de l'encadrement de la SOGESTAL Kayanza. Celle-ci met à la disposition des caféiculteurs des intrants sous forme de crédits de campagne remboursables lors de la vente des cerises.

3.3.3.3. Encadrement technique (vulgarisation agricole)

Il n'existe qu'un seul agronome communal pour toute la commune et un assistant agronome par zone, le corps des assistants collinaires (moniteurs agricoles) ayant été supprimé.

Cet unique agronome ne bénéficie pas des formations en techniques d'encadrement, des moyens matériels mais dispose d'une moto octroyée par le PRDMMR/FIDA pour le suivi des activités sur terrain.

3.3.3.4. Financement des activités agricoles

La seule institution financière présente dans la commune Muhanga est l'UCODE . Cette dernière et les banques commerciales implantées au chef-lieu de la province Kayanza n'accordent pas facilement des crédits aux agriculteurs, car ces derniers n'ont pas de garanties à présenter. Seuls les caféiculteurs bénéficient, de la part de l'OCIBU, des intrants sous forme de crédits de campagne, remboursables lors de la vente du café cerise.

3.4. INFRASTRUCTURES

Muhanga dispose de 5 hangars de stockage et de conservation des semences ; 2 sur la colline Muhanga, 1 à Mibazi et 2 à Ndava

3.5. INTERVENANTS

Les intervenants dans le domaine agricole dans la commune sont :

- La DPAE, par le biais de son agronome communal et des assistants des zones, assure l'encadrement de tous les agriculteurs ;
- Le PRDMR/FIDA appuie les agriculteurs à travers la DPAE par l'octroi des intrants agricoles et du matériel agricole ;
- l'ACF a distribué des semences de haricot, de pomme de terre et de maïs aux groupements des vulnérables des zones Maramvya et Muhanga;
- La FAO appuie les vulnérables par la distribution des semences de haricot, de maïs, de pomme de terre et des cultures maraîchères.

3.6. PRINCIPALES CONTRAINTES,

- Exiguïté des terres ;
- Insuffisance d'intrants agricoles : semences améliorées, fertilisants, produits phytosanitaires,...
- Insuffisance du personnel d'encadrement ;
- Manque de formations/recyclage du personnel technique;
- Encadrement soumis aux contraintes physiques (climat capricieux), structurelles (organisation inadaptée, démotivation du personnel), financières ;
- Maladies des cultures.

CHAPITRE IV : ELEVAGE

La commune Muhanga compte une population totale estimée à 60.362 habitants avec une densité de 468 habitants/Km², ce qui explique l'insuffisance des pâturages naturels pour le cheptel de la commune.

L'élevage pratiqué dans la commune est de type traditionnel et constitué principalement des bovins, des caprins, des ovins, des porcins et de la volaille.

Les animaux présents sur les collines de Muhanga sont pour la plupart de la race locale « Ankole » pour les bovins mais il existe quelques têtes de races améliorées.

Contrairement aux bovins de races améliorées qui bénéficient suffisamment de soins de santé de base et d'un supplément alimentaire, les animaux de race locale n'en reçoivent pas assez.

Aucun ovin n'est de race améliorée.

4.1. SITUATION ACTUELLE DE L'ELEVAGE

Les données chiffrées utilisées dans les analyses ci-dessous proviennent des estimations fournies par le service « Développement de l'Elevage » de la DPAAE tant au niveau provincial que déconcentré.

4.1.1. Importance numérique par rapport à la province

En se référant au tableau 4.1. et au graphique 5, la commune Muhanga a enregistré, en 2005, 27.752 têtes d'animaux, soit 15% du cheptel de la province.

Ainsi, Muhanga est la deuxième commune au niveau provincial après Rango, en terme de l'importance numérique du cheptel.

Elle vient en deuxième position, en ce qui concerne l'effectif de la volaille avec 4.980 unités, soit 18% de toutes les poules de la province. Elle est deuxième en termes d'importance numérique des porcins avec 3.593 têtes, soit 16% des porcs de la province.

Quant aux ovins, elle occupe la première place avec 3.659 têtes, soit 18% des ovins de la province.

Ses bovins ne représentent que 20 % des bovins de la province, ce qui lui confère la première position en nombre de bovins de la province.

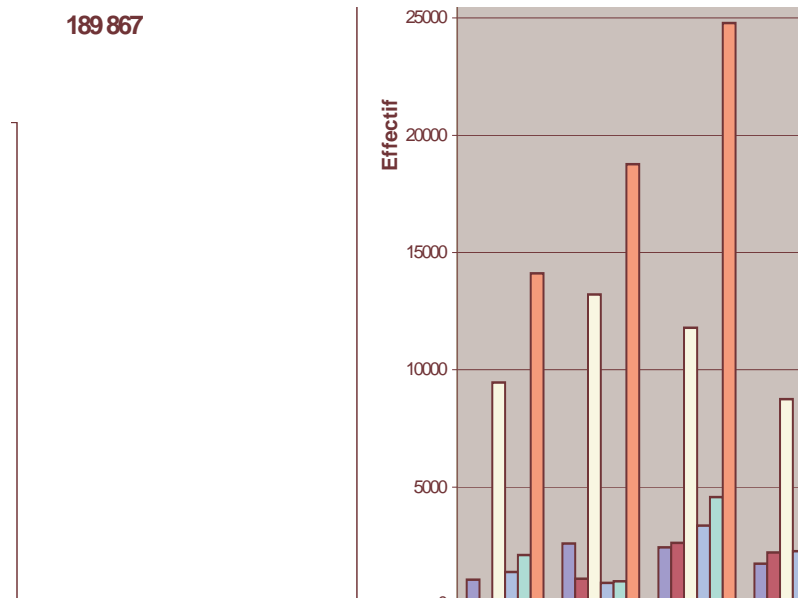
S'agissant des caprins, Muhanga occupe la quatrième position en termes d'importance numérique avec 12% des chèvres de la province.

Tableau 4.1: Situation du cheptel en province Kayanza (2005) têtes

Espèces Communes	Bovins	Ovins	Caprins	Porcins	Volaille	Total
Butaganzwa	1043	123	9451	1386	2105	14108
Gahombo	2581	1087	13219	912	973	18772
Gatara	2430	2624	11801	3366	4569	24790
Kabarore	1731	2213	8747	2266	2162	17119
Kayanza	2033	2364	9106	3541	2718	19762
Matongo	1939	3153	12325	3306	3349	24072
Muhanga	3305	3659	12215	3593	4980	27752
Muruta	534	1482	3986	1638	1841	9481
Rango	1281	3245	22343	2816	4326	34011
Total	16.877	19.950	103.193	22.824	27.023	189.867

Source : DPAE Kayanza

Graphique 5 : Importance numérique des espèces animales comparées par commune en %



4.1.2. Importance numérique de chaque espèce dans la commune.

Sur le plan de la commune, l'importance numérique se présente de la manière suivante :

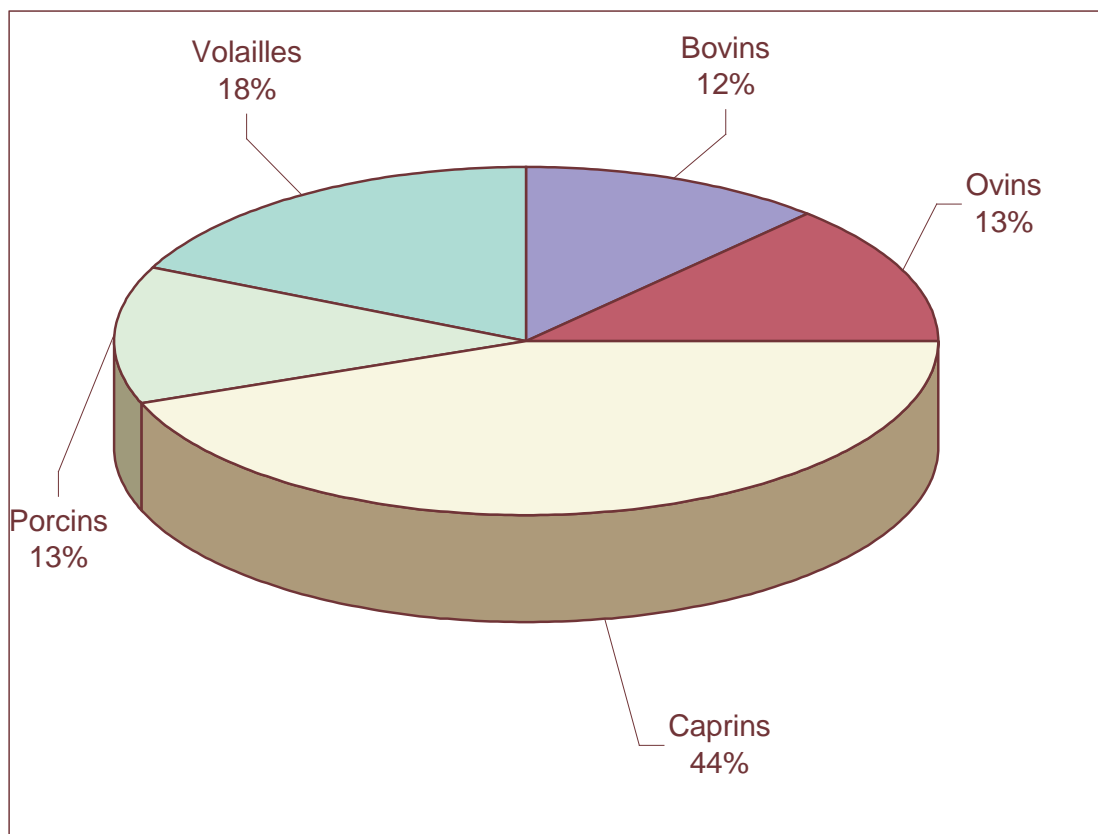
Première espèce : les caprins avec 12.215 têtes, soit 44 % du cheptel total de la commune (27.752 têtes) ; deuxième : la volaille avec 18 % ; troisième : les ovins avec 13 % ; quatrième : les porcins avec 13 % et la cinquième espèce : les bovins avec 12%.

Tableau 4.2. Evolution des espèces animales (2001-2005)/ têtes

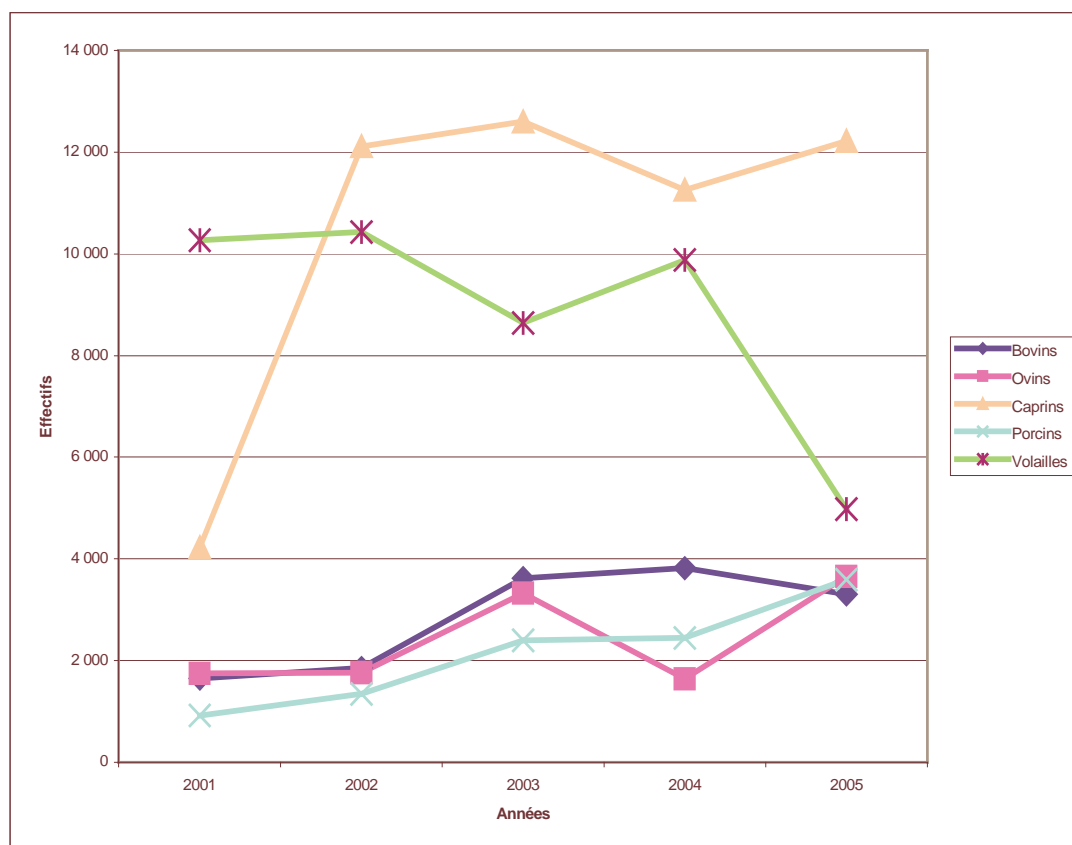
Années	2001	2002	2003	2004	2005	Ecart	%	Classement
Bovins	1651	1851	3620	3821	3305	1654	100	5 ^{ème}
Ovins	1750	1760	3320	1640	3659	1909	109	3 ^{ème}
Caprins	4230	12114	12600	11260	12215	7985	189	1 ^{er}
Porcins	920	1341	2400	2443	3593	2673	291	4 ^{ème}
Volaille	10270	10431	8640	9875	4980	-5290	-52	2 ^{ème}
Total	18821	27497	30580	29039	27752	8931	47	

Source : DPAE Kayanza

Graphique 6 : Importance numérique relative des espèces animales dans la commune en %



Graphique 7 : Evolution des effectifs des espèces animales de 2001-2005.



4.2. SYSTEMES D'ELEVAGE ET EFFECTIFS PAR ESPECE

La chute des effectifs de certaines espèces animales (porcs) s'explique par l'attaque de ce type d'animaux par la peste porcine.

4.2.1. Les bovins

4.2.1.1. Système d'élevage

Le système d'élevage des bovins est extensif.

Il est constitué par des troupeaux de petites dimensions, d'environ 10 têtes chacun. Les animaux de race locale (Ankole) sont prédominants et élevés sur des pâturages naturels.

Ils ne bénéficient pas suffisamment de soins de santé de la part de l'éleveur, contrairement aux bovins de races améliorées qui bénéficient d'un suivi très soutenu.

Le gardiennage est assuré par les bouviers (Abungere).

Les bovins de race locale sont peu productifs, mais présentent l'avantage de résister aux conditions mauvaises d'élevage et à certaines maladies tropicales du bétail.

4.2.1.2. Evolution des effectifs (2001-2005)

Les bovins de la commune Muhanga ne représentent que 20 % de tous les bovins de la province ; ce qui place cette commune en première position, quant au nombre de bovins de la province (tableau 4.1).

Dernière en importance numérique, cette espèce représente seulement 12 % du cheptel de la commune (tableau 4.2 et graphique 6).

Les effectifs des bovins de la commune ont accusé un taux de croissance de 100 % entre 2001 et 2005 (tableau 4.2 et graphique 7).

Cela est dû au fait que les éleveurs ont déjà commencé à repeupler les bovins avec l'appui du PRDMMR/FIDA et de la FAO.

4.2.2. Les ovins

4.2.2.1. Système d'élevage

Les ovins sont élevés exclusivement en mode extensif traditionnel et sont très souvent mélangés aux troupeaux de gros bétail.

Ces animaux ne sont pas nourris par leurs propriétaires et ne reçoivent pas non plus des soins de santé. En divagation, ils se nourrissent de la verdure qu'ils rencontrent sur leur passage.

4.2.2.2. Evolution des effectifs (2001-2005)

Muhanga occupe la première place dans la province, en termes d'importance numérique des moutons avec 3.659 têtes, soit 18 % des ovins de Kayanza (tableau 4.1).

Les ovins occupent la troisième position dans la commune quant à l'importance numérique avec 13 % du cheptel de la commune (tableau 4.2 et graphique 6).

Leurs effectifs ont passé de 1750 unités en 2001 à 3659 unités en 2005, accusant ainsi un taux d'accroissement positif de 109 % (tableau 4.2 et graphique 7).

4.2.3. Les caprins

4.2.3.1. Système d'élevage

Cet élevage est prédominant sur toutes les collines de la commune Muhanga.

Les chèvres ne font pas non plus l'objet d'élevage à proprement parler.

Ces animaux sont gardés par les enfants pour qu'ils ne ravagent pas les cultures, soit attachés dans les exploitations agricoles et regagnent leurs abris au coucher du soleil.

Ils se nourrissent de la verdure qu'ils rencontrent sur leur passage.

La castration est quelques fois pratiquée par les éleveurs vivant non loin du chef-lieu de la commune.

4.2.3.2. Evolution des effectifs (2001-2005)

Avec les effectifs de 12.215 chèvres en 2005, Muhanga est la quatrième en importance numérique des chèvres de la province (tableau 4.1).

La première place au niveau communal quant à l'importance numérique revient aux caprins qui, avec 12.215 têtes, représentent 44 % du cheptel de la commune (tableau 4.2 et graphique 6) ;

Leurs effectifs ont connu, entre 2001 et 2005, un taux d'accroissement de +189% (tableau 4.2 et graphique 7).

Malgré la crise politique qui a secoué le pays avec ses effets négatifs (pillages), les caprins se sont multipliés normalement. Ils s'adaptent mieux aux conditions alimentaires de la commune et résistent beaucoup de maladies.

4.2.4. Les porcins

4.2.4.1. Système d'élevage

Comme dans toutes les communes du pays, les porcs sont exploités en système extensif et quelques fois en semi-stabulation où ils sont nourris des sous-produits de l'exploitation agricole et des restes de cuisine.

4.2.4.2. Evolution des effectifs (2001-2005)

Muhanga est la première commune de la province Kayanza en effectifs de porcs, avec 16 % des porcins de la province (tableau 4.1).

Les porcs occupent, dans la commune, la quatrième position en nombre avec 13 % du cheptel de Muhanga (tableau 4.2 et graphique 6).

Entre 2001 et 2005, les porcs ont connu une augmentation de 2.673 unités, soit un taux d'accroissement positif de 291 % (tableau 4.2 et graphique 7).

4.2.5. La volaille

4.2.5.1. Système d'élevage

Le système d'élevage avicole dominant en commune Muhanga consiste à élever quelques poules en liberté, sans alimentation ni soins de santé.

La race locale prédomine dans les ménages de la commune Muhanga ; elle est rustique, de petite taille et ne donne que quelques dizaines d'œufs par an et par poule.

4.2.5.2. Evolution des effectifs (2001-2005)

Muhanga est la première commune de la province en importance numérique de la volaille avec 18% (tableau 4.1).

Cette espèce occupe la deuxième place dans la commune avec 18 % du cheptel total (tableau 4.2 et graphique 6).

Leur taux d'accroissement entre 2001 et 2005 est de -52 %, soit une diminution de 5290 unités au cours de cette période, due aux pillages et aux maladies (tableau 4.2 et graphique 7).

4.3. SANTE ANIMALE

La santé animale constitue la préoccupation majeure pour le développement de l'élevage de la commune Muhanga.

4.3.1. Les principales maladies

L'insuffisance des produits vétérinaires, d'équipements adéquats, du personnel qualifié ainsi que l'insuffisance de traitement tant préventif que curatif concourent à l'éclosion des foyers des maladies à travers les élevages de la commune.

Selon le vétérinaire communal, les principales maladies rencontrées dans la commune sont :

Pour :

- a) les bovins : les mammites, la conjonctivite, les bronchites, la fièvre aphteuse, les ascardioses, les distomatoses, les strongyloses, les moneizioses, les gales, , les plaies, la theilériose, les verminoses.
- b) les petits ruminants (caprins et ovins) : les gales, les plaies, les mammites, la conjonctivite, les bronchites, l'ecthyma contagieux, les distomatoses, les strongyloses, les moneizioses, la coccidiose, la streptothricose.
- c) les porcins : les plaies, la strongylose, les ascardioses , la peste porcine africaine ;
- d) La volaille : La pasteurelose, le Newcastle Disease, la pseudo-peste aviaire, la coccidiose.

4.3.2. Modes thérapeutiques et infrastructures zoo-sanitaires

A l'exception de la vermifugation qui est pratiquée à petite échelle, il n'existe pas d'autres traitements préventifs qui consistent à respecter les règles d'hygiène et sanitaires (suppression des sources d'infestation, hygiène des lieux de stabulation,...) et des vaccinations

Tous les 4 couloirs d'aspersion dont dispose la commune ne sont pas fonctionnels. Seuls quelques éleveurs progressistes utilisent des pompes d'aspersion pour le détiqage de leurs animaux.

S'agissant du traitement curatif qui consiste à administrer des médicaments aux animaux reconnus malades après diagnostic, les produits vétérinaires ne sont pas souvent disponibles ; ils sont très chers, et par conséquent, difficilement accessibles aux éleveurs. Il existe une pharmacie vétérinaire située sur la colline Kibimba qui est fonctionnelle mais en mauvais état.

Les produits vétérinaires disponibles sont : le butalex, l'oxytétracycline 20 et 5 %, le ditavet, le nilzan, le bolumisole 1, la steladone et l'amprolium.

Les infrastructures d'appui au secteur d'élevage de la commune sont :

- 4 couloirs d'aspersion non fonctionnels situés sur les collines Mborwe, Masama II, Nyarurambi et Nyamwera;
- 1 pharmacie vétérinaire fonctionnelle se trouvant sur la colline Kibimba ;
- 9 aires d'abattage.

4.4. PRODUITS ET SOUS PRODUITS D'ELEVAGE

A Muhanga, le produit le plus important de l'élevage est la viande.

Les bovins et les caprins sont en général vendus sur pied au marché de bétail de la zone Maramvya, colline Mibazi à Kagina. Les bovins sont rarement abattus, mais les caprins sont chaque jour abattus dans les bistrots.

Comme sous-produits d'élevage, le fumier est vendu aux agriculteurs, les peaux sont achetées par des commerçants ambulants et un peu de lait est vendu au chef-lieu de la commune Muhanga. Les cornes, le sang et les os ne sont pas valorisés.

4.5. APICULTURE

L'élevage des abeilles est pratiquée de manière traditionnelle sur toutes les collines de Muhanga par des individus et des associations d'apiculteurs qui produisent du miel pour la consommation locale et pour la vente dans les milieux urbains de Kayanza et Bujumbura. Certains apiculteurs produisent de l'hydromel et de la cire qui sont achetés par la population locale. La plupart des apiculteurs de Muhanga utilisent des instruments artisanaux et des ruches traditionnelles. Quelques apiculteurs ont bénéficié de la part du PRDMR/FIDA des formations et un appui en matériels composés surtout de ruches modernes.

Les principales contraintes connues dans ce domaine sont :

- Le manque d'encadrement technique ;
- La mauvaise organisation des associations pour la gestion et la commercialisation du miel ;
- le manque de financements.

4.6. INTERVENANTS

- La DPAAE, par le biais de son technicien vétérinaire communal et de ses assistants de zones, s'occupe de l'encadrement technique des éleveurs ;
- ACF a octroyé des chèbres et des porcins aux associations des vulnérables;
- La FAO a appuyé certains éleveurs à repeupler le cheptel bovin et caprin;
- Le PRDMR/FIDA, par le biais de la DPAAE, est intervenu dans le repeuplement du cheptel ;
- Le PREBU a appuyé dans le repeuplement des caprins

4.7. PRINCIPALES CONTRAINTES

- Insuffisance de pâturages naturels et d'encadreurs d'élevage,
- Insuffisance d'animaux de races améliorées;
- Manque de formations/recyclage pour le personnel ;
- Manque de moyens de déplacement pour les encadreurs zonaux;

- Insuffisance de financements pour le développement du secteur d'élevage ;
- Insuffisance de produits vétérinaires pour lutter contre les maladies (coût élevé) ;
- Manque de matériels vétérinaires.

CHAPITRE V : PECHE ET PISCICULTURE

5.1. PECHE

La commune Muhanga ne pratique pas de pêche.

5.2. PISCICULTURE

Selon les informations recueillies à la DPAA Kayanza, Muhanga dispose d'un seul étang piscicole construit à côté de la rivière Ruvubu. Sa production en poissons est insignifiante.

5.3. PRINCIPALES CONTRAINTES

- Aménagement des étangs non-conformes aux normes techniques ;
- Méconnaissance de la gestion et des pratiques piscicoles ;
- Absence d'une structure d'encadrement piscicole ;
- Difficultés d'approvisionnement en alevins et en intrants piscicoles ;
- Manque de financements ;
- Méconnaissance de l'importance de l'élevage des poissons.

CHAPITRE VI : FORET

6.1. BOISEMENTS NATURELS

L'inventaire des boisements de la commune Muhanga montre que toutes les forêts naturelles ont disparu, mais elle dispose d'un bon nombre de sites boisés artificiellement.

6.2. REBOISEMENT OU BOISEMENTS ARTIFICIELS

La commune connaît un déficit en bois de toute sorte, mais elle détient des espaces énormes à boiser et se prête bien à l'Agroforesterie.

Tableau 6.1 : Inventaire des boisements artificiels

Commune	Collines	Types d'essences	Superficie en ha	Propriétaires des boisements			
				Etat (Domianial)	Commune	Privé	Collectivité
Muhanga	Mbogwe	Eucalyptus, Callitris	247	232	1	14	0
	Gasenyi	Eucalyptus Callitris	39.5	32	1.5	6	0
	Sakinyinya	Eucalyptus Grevillea	3.5	0	3	3	0.5
	Nyamwera	Eucalyptus Grevillea	16	0	13	3	0
	Masanze	Eucalyptus	4.5	0	1.5	3	0
	Jimbi	Eucalyptus	15.5	0	12.5	3	0
	Mibazi	Eucalyptus	5.5	0	2.5	2	1
	Ndava	Eucalyptus	4	0	0	4	0
	Gatozo	Eucalyptus	5	0	3	2	0
	Kanyundo	Eucalyptus Callitris	15	11	1.5	2.5	0
	Ceyerezi	Eucalyptus	5	0	2	3	0
	Muhanga	Eucalyptus	6.5	0	2	2	2.5
	Gashibuka	Eucalyptus	1.5	0	1.5	0	0
	Mwendo	Eucalyptus	7.5	0	3	3.5	1
	Gaharo	Eucalyptus	4	0	1	3	0
	Masama	Eucalyptus	1.5	0	0	1.5	0
	Kibimba	Eucalyptus	2.5	0	0	2.5	0
	Rugamba	Eucalyptus	2.5	0	0	2.5	0
	Rushemeza	Eucalyptus	3	0	0	3	0
	Rubanga	Eucalyptus	6	0	1	3	2
	Gisara	Eucalyptus Grevillea	10	0	5	3	2
	Gatura	Eucalyptus	3.5	0	2	1.5	0
	Nyarurambi	Eucalyptus	5	0		5	0
	Bushoka	Eucalyptus Cèdre	4	0	1	3	0
	Nyamitanga	Eucalyptus	5.5	0	2	3.5	0
	Gitamo	Eucalyptus	6	0	3	3	0
	Rushubi	Eucalyptus	3	0	1	2	0
	Masama	Eucalyptus	19	12	4	3	0
Total			452.5	287	66	90.5	9

Source : Agronome forestier communal

En 2005, la couverture forestière communale est de 452,5 hectares dont 287 ha (64%) appartiennent à l'Etat ; 90,5 ha (20 %) aux privés ; 65 ha (14 %) à la commune ; et 9 ha aux collectivités locales.

Les boisements domaniaux représentent eux seuls 64% de la couverture forestière communale.

Tableau 6.2: Production des plants forestiers

Commune	Période	Etat par le biais des groupements			
		Privé	Commune	Etat par le biais des groupements	Autres
Muhanga	2003	0	0	701.145	0
	2004	0	0	290.500	0
	2005	0	0	179.178	0
	Moyenne	0	0	390.274	0

Source : Agronome forestier communal

En commune Muhanga, la production des plants forestiers est assurée par des groupements appuyés par le PREBU et le PRDMR/FIDA.

Leurs interventions ont concerné la fourniture des semences forestières et du matériel aux groupements.

Tableau 6.3 : Quantité de semences forestières utilisées

Commune	Période	Disponibilité par source d'approvisionnement (Kg)		
		Etat par le biais des groupements	Privés	Paysans
Muhanga	2003	8,67	0	0
	2004	4,8	0	0
	2005	3	0	0
	Moyenne	5,49	0	0

Source : Agronome forestier communal

En commune Muhanga, la production des plants forestiers est assurée par différents intervenants dont les principaux sont le PREBU et le PRDMR/FIDA. Il s'agit de l'appui des deux programmes à l'Etat du Burundi.

Leurs interventions ont concerné la fourniture en semences forestières et en matériels aux groupements.

6.3. AGROFORESTERIE

6.3.1. Objectifs de l'agroforesterie

L'agroforesterie est une science nouvellement introduite qui vise à l'aménagement, la gestion et l'amélioration des terres en introduisant des arbres dans les cultures vivrières, dans les pâturages et/ou dans les limites des parcelles paysannes.

Elle a pour objectifs :

- l'alimentation : Avocatiers, goyaviers, agrumes ;
- énergie : bois de chauffe, charbon ;
- fourrage : Leucaena, Calliandra carthyrus;
- tuteurs :
- construction : Grevillea et Maesopsis sont des bois de service et de construction ;
- artisanat : Maesopsis et Grevillea ;
- haies vives mixtes en courbes de niveau : brise vent ;
- amélioration de la fertilité des sols ;
- meilleure intégration de l'élevage pour obtention du fumier ;
- poteaux vivants : ombrage et lutte contre les usurpations de terre (urubibe).

Tableau 6.4 : Types ou systèmes agroforestiers pratiqués

Types	Objectifs	Essences
Agrosylvicoles	Alimentation	Avocatier, agrumes,goyaviers
	Energie	Grevillea robusta,
Sylvopastoraux	Fourrage	Leucaena diversifolia
Agro-sylvo-pastoraux	Alimentation	Avocatier
Spécifiques	Lutter contre les usurpations de terre	Euphorbia turicalli

Source : Agronome forestier communal

6.3.2. Les essences utilisées

Les essences agroforestières fréquemment rencontrées à Muhanga sont : Avocatiers, agrumes, Grevillea robusta, Leucaena divorsifolia, Euphorbia turicalli.

6.4. EXPLOITATION FORESTIERE

L'exploitation forestière s'opère de manière artisanale et elle concerne le bois de feu, la production du charbon de bois et la production artisanale des bois sciés.

En 2005, on a recensé dans la commune :

- 12 menuiseries sur les collines Mibazi, Ceyerezi et Muhanga ;
- 30 scieries artisanales sur les collines Masanze, Mibazi, Gatura, Bushoka, Rubanga, Masama, Gasenyi, Kibimba, Sakinyinya ;
- 1 site de fabrication de charbon à Gitamo.

Les produits forestiers sont le charbon et les meubles. La commune Muhanga consomme beaucoup de bois lors de la fabrication des tuiles et des briques.

6.5. AIRE PROTEGEE

Il n'existe pas d'aire protégée dans la commune Muhanga

6.6. INTERVENANTS

En 2005, le PRDMR/ FIDA et le PREBU ont appuyé dans la production de 390.274 plants.

Ces derniers ont servi à couvrir les collines de Mborwe, Gatozo, Masanze, Ndava, Rushubi et Gitabo.

Un autre intervenant non moins important concerne les groupements dans la production des plants.

6.7. PRINCIPALES CONTRAINTES

- Manque de personnel qualifié;
- Insuffisance de moyens matériels et financiers pour la production des plants;
- Faible implication de la population et des administratifs à la base dans la protection des boisements ;
- Manque de ressources forestières.

CHAPITRE VII. INDUSTRIE ET ARTISANAT

7.1. INDUSTRIE

Il n'existe pas d'industries dans la commune Muhanga mais des usines de dépulpage et de lavage du café. Ces dernières sont implantées sur les collines Nyarurambi, Rubanga, Rugoza et Muhanga. Il s'agit de la transformation du café cerise en café fully washed.

7.2. ARTISANAT

L'artisanat joue un rôle considérable dans la réduction de la pauvreté des ménages de la commune Muhanga. En effet, il génère des ressources substantielles, ce qui permet aux artisans de subvenir à leurs besoins. Bien plus, il intervient dans la création d'emplois.

Il est caractérisé par un vaste éventail d'activités parfois structurées ou non et à travers lesquelles on distingue trois types d'artisanat :

- Artisanat de production ;
- Artisanat de service ;
- Artisanat d'art.

En commune Muhanga, l'artisanat de production est très pratiqué et accapare un grand nombre d'artisans et de productions artisanales. Il comprend différents métiers dont les principaux sont la menuiserie, la tuilerie et la vannerie. Le marché d'écoulement des produits artisanaux est vaste, car Muhanga est frontalière avec plusieurs communes des autres provinces.

L'artisanat de service est constitué principalement de la couture et de la cordonnerie. Quant à l'artisanat d'art, il est faiblement représenté dans cette commune.

7.2.1. Artisanat de production

On dénombre 395 unités de production dans la commune. Ce type d'artisanat occupe un grand nombre d'artisans. Il comprend différents métiers qui, dans l'exécution possèdent une phase de transformation.

Tableau 7.1 Situation de l'artisanat de production

Type d'ateliers	Nombre d'unités		Individus (Nbre unités)		Groupements (Nbre unités)	
	2004	2005	2004	2005	2004	2005
Menuiserie	12	12	12	12	0	0
Briqueterie	20	22	19	21	1	1
Boulangerie	8	8	8	8	0	0
Tuilerie	24	24	24	24	0	0
Forge	15	15	15	15	0	0
Poterie	266	270	266	270	0	0
Vannerie et tissage	18	20	18	20	0	0
Vernissage	10	10	10	10	0	0
Carrelage	15	14	15	14	0	0
Total commune	388	395	387	394	1	1

Source : Projet PAK

La commune Muhanga compte 395 unités de production artisanale. Ce type d'artisanat est pratiqué en grande partie par des individus non associés en groupements.

Par rapport à leurs effectifs, les principales unités représentées sont la poterie (68%), la tuilerie (6%) et la briqueterie (5,5%) et la vannerie (5%).

7.2.2. Artisanat de service

Ce type d'artisanat se rencontre dans les chefs lieux des zones de la commune.

Tableau 7.2. Situation de l'artisanat de service

Type d'ateliers	Nbre d'unités		Individus /nbre unités		Groupements (Nbre d'unités)	
	2004	2005	2004	2005	2004	2005
Couture	27	26	27	26	0	0
Broderie	0	0	0	0	0	0
Réparation mécanique	3	3	3	3	0	0
Réparation électronique	10	12	10	12	0	0
Cordonnerie	14	16	14	16	0	0
Boucherie	4	4	4	4	0	0
				4	0	0
Total commune	58	61	58	61	0	0

Source : Projet PAK

Les principaux métiers de ce type d'artisanat sont la couture (43 %), la cordonnerie (26%) et la réparation électronique (20%).

7.2.3. Artisanat d'art

Les activités de ce type d'artisanat débouchent sur la production d'objets décoratifs. Par rapport à d'autres types d'artisanat, l'artisanat d'art n'est pas développé dans la commune. Seule la sculpture existe et compte cinq unités de production qui prestent d'une façon isolée. Il n'existe pas de groupements d'artisanat décoratif.

Tableau 7.3. Situation de l'artisanat d'art.

Type d'ateliers	Nbre d'unités		Individus /nbre unités		Groupements (Nbre d'unités)	
	2004	2005	2004	2005	2004	2005
Sculpture	5	5	5	5	0	0
Peinture	0	0	0	0	0	0
Céramique	0	0	0	0	0	0
Total commune	5	5	5	5	0	0

Source : Projet PAK

7.2.4. Infrastructures artisanales de la commune Muhanga

Les seules infrastructures artisanales existantes ne sont que des micro - entreprises privées et les centres d'enseignement des métiers de Muhanga et Ceyerezi.

7.2.5. Structures locales d'encadrement et d'appui au développement artisanal

Les structures d'encadrement de l'artisanat à Muhanga sont :

- Les centres d'enseignement des métiers de Muhanga et Ceyerezi;
- la coordination provinciale de l'enseignement des métiers ;
- les groupements.

7.2.6. Les intervenants

- Le Gouvernement du Burundi ;
- La République Fédérale d'Allemagne (Projet PAK) ;
- Les confessions religieuses.

7.3. PRINCIPALES CONTRAINTES

Le secteur de l'artisanat en commune Muhanga rencontre des contraintes diverses tant exogènes qu'endogènes. Les plus importantes sont les suivantes :

- Manque d'un encadrement des artisans ;
- Absence d'une politique nationale de l'artisanat pouvant permettre l'encadrement des artisans;
- Insuffisance de formation et de perfectionnement des artisans ;
- Insuffisance des ressources allouées au secteur de l'artisanat (humaines, matérielles et financières) ;
- Difficultés d'approvisionnement en matières premières ;
- Accès difficile des artisans aux micro-crédits et au marché public ;
- Problème d'organisation du circuit de commercialisation,
- Manque de courant électrique dans certaines zones

CHAPITRE VIII : GEOLOGIE, MINES ET MINERAIS

8.1. MINES

Les résultats issus des travaux de prospection géologique dans la province Kayanza ne révèlent pas l'existence des gisements de minerais en commune Muhanga.

8.2. DISPONIBILITE DES MATERIAUX LOCAUX DE CONSTRUCTION

La commune Muhanga dispose de beaucoup de sites d'extraction des matériaux locaux de construction. Il s'agit de :

- 2 sites d'extraction du sable et du gravier sur les collines Nyandereka et Muhanga.
- 1 site d'extraction de moellon sur la colline Muhanga,
- 12 sites d'exploitation d'argile à Muhanga, Masama II, Jimbi, Nyamwera, Mibazi, Gatura, Nyarurambi, Gitamo, Rubanga, Mbogo, Kanyundo et Gatozo.

CHAPITRE IX : ENERGIE

La commune Muhanga est desservie en énergie électrique par la REGIDESO à partir de la centrale hydroélectrique de Rwegura. La REGIDESO couvre le chef-lieu de la commune Muhanga.

Il faut signaler que le charbon de bois, le pétrole et le bois de chauffage constituent les principales sources d'énergie pour la plupart de la population de la commune.

CHAPITRE X : COMMERCE ET SERVICES

10.1. COMMERCE

La commune Muhanga ne dispose pas de marché aménagé, mais elle compte 2 marchés non aménagés sur les collines Mibazi et Muhanga. Elle totalise 14 magasins et petites boutiques de denrées alimentaires et articles divers, 110 bistros et 2 dépôts des produits Brarudi.

Les aléas climatiques observés ces derniers jours font que les stocks des denrées alimentaires n'existent plus.

Les échanges commerciaux concernent particulièrement les produits agropastoraux écoulés par les agriculteurs et éleveurs qui, en contre partie, s'approvisionnent en biens manufacturés provenant des centres urbains. Il s'agit du savon, du sel, des étoffes, des ustensiles de cuisine, du sucre, ...

Les agriculteurs y écoulent des produits agricoles tel que le manioc, la patate douce, le haricot et la pomme de terre. Les éleveurs y vendent du bétail sur pied particulièrement le petit ruminant et la volaille.

10.2. PRIX ET UNITES DE MESURE

10.2.1. Prix

Les prix sont libéralisés ; Ils ne sont ni fixés ni contrôlés. Seule la taxe communale est imposée aux vendeurs. Les échanges entre acheteurs et producteurs se font de façon informelle. Chaque opérateur économique est libre d'acheter les produits à n'importe quel centre de négoce. Il en est de même du producteur qui est libre de vendre à n'importe quel acheteur qui se présente. Les prix sont généralement discutés librement entre les deux parties en présence et le niveau de transition se règle par la loi de l'offre et de la demande.

Les facteurs qui déterminent les prix des animaux sont, dans la plupart des cas, l'aspect physique de l'animal, son poids et son âge.

10.2.2. Unités de mesure

Les unités de mesure utilisées dépendent aussi bien du type et de l'importance du marché que du volume des produits à commercialiser.

Ainsi, on utilise des mesures universelles qui sont, pour les:

- Grains, la viande... : le Kilogramme (Bascule);
- Huiles, le pétrole (pour lampes domestiques) : le Litre ;
- Bois de chauffe : Stère ;
- Charbon : Sac

On recourt aussi aux mesures consensuelles pour :

- Graines : casserole (Igemeri ou Ibakure) ;
- Tomates, Haricot : panier (Igiseke), casserole ;
- Tubercules (manioc, patate douce) : tas (Umufungo), sac (Umufuko) ;
- Farine de manioc ou de maïs : verre (Ikirahuri), panier, casserole ;
- Huile de palme et pétrole : bouteille (Icupa), bidon (de 5 à 20 litres), vieille bouteille de bière, anciennes boîtes de tomate ou de Blue band (Ikopo) ;
- Banane : régime ;
- Légumes (Isombe, irara, lenga lenga) : botte ;
- Bois (Inkwi): fagot ;
- Charbon et Fruits: tas (Umufungo), panier

10.3. INFRASTRUCTURES DE CONSERVATION ET DE STOCKAGE.

Cette section concerne particulièrement plus les produits agricoles que ceux d'élevage et autres. En effet, tous les produits faisant objet de commercialisation dans la commune, n'ont pas d'infrastructures adéquates de conservation ni de stockage.

Avant leur commercialisation, les produits agricoles subissent généralement des traitements post-récolte. Cette phase comprend le conditionnement, la conservation et le stockage pour permettre

au producteur d'assurer la disponibilité alimentaire et d'organiser la commercialisation à n'importe quel moment.

A l'absence d'infrastructures adéquates de stockage et de conditionnement à travers la commune, une bonne partie de la production est immédiatement vendue après la récolte.

Pour diminuer les pertes causées par de petits insectes ichtyophages et phytophages, les agriculteurs recourent à des méthodes rudimentaires identifiées ci-dessous.

Les modes de conservation des produits agricoles recensés dans la commune sont repris dans le tableau ci-dessous.

Tableau 10.1 : Modes de conservation des produits agricoles

Modes de conservation	Produits
Sac	Haricots grains, sorgho, et maïs grains, soja, arachide.
Air libre	Maïs épis et grains, pomme de terre.
Panier	Farine de manioc
Champs	Manioc, pomme de terre, autres tubercules
Grenier	Sorgho épis
Hangar	Pomme de terre
Fût	Haricot
Galleries	Colocases, tubercules

Source : Agronome communal de Muhanga/ Mars 2006

10.4. SITUATION DES RECETTES ET DES DEPENSES DE LA COMMUNE

Tableau 10.2. Tableau des 10 premières grandes recettes de la commune/2005.

Commune	Recettes réalisées	Prévisions	Réalisations	% des recettes par article	% recettes globales
Muhanga	1. Recettes marchés	10.000.000	9.958.050	99,5	53
	2. Vente bière locale	3.000.000	2.026.800	68	10
	3. Vente propriété	3.200.000	2.019.950	63	10
	4. Inscription au mariage	1.000.000	997.000	99,7	5
	5. Location terrain commune	660.000	958.300	145	5
	6. Contribution de la population	2.300.000	741.000	32	3
	7. Impôt cycle	864.750	691.350	80	3
	8. Vente CNI	750.000	612.000	82	3
	9. Amende administratives	500.000	313.750	63	1
	10. Abattage	600.000	130.500	22	1

Source : Comptable communal

Tableau 10.3. Tableau des 10 premières grandes dépenses de la commune/2005

Commune	Dépenses engagées	Prévisions	Dépenses engagées (F)	% dépenses engagées	% dépenses engagées par article en rapport aux dépenses globales
Muhanga	Rémunérations	6.315.410	6.081.123	96	35
	F.M Admicom	500.000	2.279.600	456	13
	Achat valeurs communales	1.200.200	1.421.100	118	8
	Imprévues	200.000	1.205.800	603	6
	F.M Comptable communal	350.000	1.186.000	339	6
	Frais cérémoniaux	450.000	1.011.400	225	5
	Assistance aux élèves indigents	2.300.000	739.000	32	4
	Frais de communication	480.000	681.800	142	3
	Achat matériel de bureau	200.000	634.913	317	3
	Transport courrier	240.000	324.500	135	1

Source : Comptable communal

Il ressort des tableaux 10.2 et 10.3 que :

- les recettes marchés, les taxes sur les ventes de la bière locale et des propriétés sont les principales ressources de la commune. Sur les 10 grandes recettes, une est supérieure aux prévisions.
- La paie du personnel, les frais de mission de l'administrateur et les frais cérémoniaux sont les principales dépenses de la commune Muhanga.
- Aucune dépense d'investissement n'est prévue dans les 10 premières dépenses de la commune.

10.5. TRANSPORT

Dans la commune Muhanga, on distingue deux types de transport :

- Le transport routier par véhicules et par bicyclettes;
- Le transport par portage.

Le transport routier est le plus pratiqué. La commune est traversée par des routes provinciales RP 321 et RP304 et des pistes rurales qui sont dans un état déficient par manque d'entretien et sous les effets de l'érosion. La commune est désenclavée par des routes intercommunales suivantes :

- Muhanga - Mureke (Commune Ngozi) (9 Km) ;
- Muhanga - Gahombo (12 Km) ;
- Muhanga - Gisagara-Gatura (16 Km).
- Muhanga –Masama II – Nyarurambi (16 Km);

Toutes ces routes sont en terre non latéritique et non compactée. Le centre de négoce de Muhanga est régulièrement fréquenté par des camionnettes.

Le pont situé sur la rivière Ruvubu de 15 m de long devrait être prioritairement réhabilité.

Le transport des marchandises est assuré par des bicyclettes depuis le centre urbain de Kayanza vers le centre de négoce de Muhanga et vis versa. Le transport des personnes est assuré par un bus de l'OTRACO les Mardi et Samedi, depuis Bujumbura, pour retourner le lendemain et 2 bus appartenant aux privés tous les Mardi et Jeudi pour retourner le même jour à Bujumbura.

10.6. COMMUNICATION

A Muhanga, il n'existe ni bureau postal, ni fax, ni téléphonie fixe.

Cette commune est partiellement couverte par les réseaux téléphoniques mobiles de l'ONAMOB et du Telecel.

10.7. TOURISME

La commune Muhanga dispose d'un site touristique à Gisara. Il s'agit des « Tombes des Rois ».

10.8. HOTELLERIE

La commune Muhanga ne dispose d'aucun hôtel.

10.9. INSTITUTIONS FINANCIERES

L'UCODE est la seule institution financière implantée à Muhanga. Elle totalise 986 clients et utilise une seule personne comme personnel.

CHAPITRE XI : ACTION SOCIALE

11.1. ACTION SOCIALE

Par action sociale, on sous-entend l'ensemble des mesures et d'actions visant à protéger et à promouvoir les catégories sociales les plus vulnérables dans le but d'assurer un développement harmonieux de toutes les couches de la société.

Dans la commune Muhanga sont regroupés dans cette catégorie des vulnérables :

- les enfants en difficultés ;
- les personnes ayant subi des violences, en l'occurrence les violences sexuelles ;
- les veuves et les veufs ; les mères célibataires ; les handicapés ;
- les vieilles et les vieux, etc.,

11.1.1. Enfants en difficultés

Dans ce paragraphe, il sera traité les cas des enfants sinistrés de guerre, des enfants de la rue et dans la rue, des orphelins de pères et de mères pour causes de guerre, du SIDA et de mort naturelle. Il sera également analysé les cas d'enfants chefs de ménages et d'enfants indigents. Les enfants appartenant à toutes ces catégories ayant en commun des difficultés diverses (comme l'abandon des études, non-accès aux soins de santé, malnutrition, manque d'habits ...) qui les poussent au désespoir et à la perte du goût de vivre dans la société.

Tableau 11.1 : Situation des enfants en difficultés et des orphelins dans les communes de Kayanza (en 2005)

Communes	Nbre d'enfants sinistrés de guerres	Nbre d'enfants de la rue	Nbre d'enfants dans la rue	Nbre d'enfants orphelins de pères et de mères			Nbre d'enfants chefs de ménage	Nbre d'enfants indigents
				de guerre	du SIDA	De mort naturelle		
Butaganzwa	598	7	179	1075	15	631	69	823
Gahombo	1573	2	17	370	45	719	87	352
Gatara	314	0	152	314	37	1110	178	2448
Kabarore	217	81	291	694	102	1075	445	2040
Kayanza	799	264	611	457	297	630	369	2348
Matongo	240	0	15	1008	26	614	45	758
Muhanga	904	36	181	1068	53	1459	359	3245
Muruta	353	15	38	73	70	4394	125	3307
Rango	1333	7	24	1522	69	1490	514	1821
Total Province	6331	412	1.508	6.581	714	13.122	2.191	17.142

Source : CDF Kayanza

La commune Muhanga compte 16% d'enfants sinistrés de guerre que compte la province. Le nombre d'enfants de la rue et dans la rue représente respectivement 9 % et 12% de chaque catégorie. Les enfants chefs des ménages sont nombreux (359), soit 16 % du total provincial de cette catégorie. Un autre problème non moins important dans la commune est celui des enfants orphelins de mort naturelle et de guerre, représentant respectivement 11% et 16% du total provincial.

Muhanga totalise 19 % d'enfants indigents de la province.

11.1.2. Victimes des violences

Tableau 11.2. : Situation des victimes de violences en 2005.

Commune	Nombre de viols recensés					Nombre de viols pris en charge				
	Femmes	Filles	Fillette	Garçons	Hommes	Femmes	Filles	Fillette	Garçons	Hommes
Butaganzwa	4	1	0	0	0	3	1	0	0	0
Gahombo	1	0	1	1	0	0	0	1	1	0
Gatara	22	7	3	0	0	16	4	3	0	0
Kabarore	55	34	3	0	0	1	0	2	0	0
Kayanza	59	82	5	0	0	2	3	0	0	0
Matongo	5	5	2	0	0	3	3	1	0	0
Muhanga	15	22	5	0	0	5	13	5	0	0
Muruta	73	40	0	0	0	7	5	0	0	0
Rango	2	4	3	0	0	0	1	0	0	0
Total province	236	195	22	1	0	37	30	12	1	0

Source : CDF Kayanza

Le total provincial des cas de violences recensés est de 454. La commune Muhanga totalise 42 cas de viols, soit 9 % du total provincial. 23 cas sont pris en charge.

11.1.3. Veufs et mères célibataires

Tableau 11.3. Situation des veufs, mères célibataires et indigents en 2005.

Communes	Nbre de veufs appuyés			Nbre de veufs à appuyer			Nbre de mères célibataires	Nbre d'indigents		
	H	F	Total	H	F	Total		H	F	Total
Butaganzwa	1	12	13	48	243	291	446	289	2124	2413
Gahombo	0	0	0	170	1312	1482	364	912	700	1612
Gatara	35	84	119	224	625	849	139	684	872	1556
Kabarore	10	20	30	220	847	1067	608	3085	3409	6494
Kayanza	12	138	150	328	1926	2254	442	351	1401	1752
Matongo	6	85	91	103	2458	2561	211	114	3291	3405
Muhanga	256	538	794	189	1092	1281	554	2410	3571	5981
Muruta	123	321	444	341	864	1205	143	228	864	1092
Rango	36	320	356	223	2664	2887	658	167	1687	1854
Total province	479	1518	1997	1846	12031	13877	3565	8240	17919	26159
Taux	24 %	76%	100%	12	88 %	100 %	100 %	34%	66%	100%

Source : CDF Kayanza.

La commune Muhanga compte un nombre important de veufs, de mères célibataires et d'indigents. Cela est dû en grande partie à la crise socio-politique qu'a connue le pays. Des 26.159 indigents de la province, Muhanga en compte 23%. Les mères célibataires représentent 16 %, tandis que les veufs à appuyer représentent 9 % du total provincial de cette catégorie.

11.1.4. Personnes handicapées

La commune Muhanga compte un grand nombre d'handicapés, mais il n'existe pas de structures de l'Etat qui s'occupe de ces derniers.

Muhanga totalise 14 % de l'effectif provincial des personnes handicapées. Les groupes les plus représentatifs sont les handicapés des suites des violences familiales, des maladies, des accidents et de la guerre représentant respectivement 14 ; 20 ; 24 et 30%.

Tableau 11.4. : Situation des handicapés.

Causes Communes	Viols			Guerre			Violences familiales			De naissance			Accidents			Maladies et autres			Totaux		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	Total
Butanganzwa	0	0	0	100	24	124	14	88	102	53	61	114	3	12	15	0	0	0	170	185	355
Gahombo	1	0	1	67	41	108	0	0	0	46	70	116	54	25	79	242	131	373	410	267	677
Gatara	0	0	0	104	30	134	15	16	31	177	146	323	188	140	328	319	315	634	803	647	803
Kabarore	4	4	8	52	3	55	15	33	48	63	60	123	34	17	51	42	49	91	210	166	376
Kayanza	0	7	7	57	57	114	3	12	15	119	51	170	307	279	586	0	0	0	486	406	892
Matongo	0	2	2	93	101	194	9	16	25	29	33	62	51	17	68	4	4	8	186	173	359
Muhanga	0	1	1	157	115	272	100	25	125	56	56	112	176	49	225	78	109	187	567	355	922
Muruta	0	0	0	179	106	285	0	13	13	27	36	63	8	7	15	37	21	58	251	183	434
Rango	0	0	0	145	105	250	181	43	224	137	118	255	78	48	126	30	39	69	571	353	924
Total province	5	14	19	954	582	1536	337	246	583	707	631	1338	899	594	1493	752	668	1420	3654	2735	6389

Source : CDF Kayanza.

11.2 . REINSERTION, REINTEGRATION

D'après le HCR, la commune Muhanga compte 398 rapatriés, soit 14 % du total provincial.

Tableau 11.5. Effectifs des rapatriés

Province	Communes	Total					
		2002	2003	2004	2005	2006	2002-2006
Kayanza	Butaganzwa	27	27	89	22	4	169
	Gahombo	5	11	18	18	0	52
	Gatara	22	15	42	53	0	132
	Kabarore	57	18	71	83	1	230
	Kayanza	84	75	120	137	15	431
	Matongo	2	10	10	8	1	31
	Muhanga	29	96	186	85	2	398
	Muruta	11	7	34	48	0	100
	Rango	119	477	434	177	14	1.221
	Total	9	356	736	1.004	631	37

Source : HCR/Juillet 2006.

Tableau 11.6. Effectifs des dispersés

Communes	Nombre de dispersés	
	Nombre de ménages	Nombre de dispersés
Butaganzwa	18	53
Gahombo	0	0
Gatara	0	0
Kabarore	0	0
Kayanza	58	236
Matongo	59	243
Muhanga	24	92
Muruta	61	254
Rango	5	15
Total	225	893

Source : Service Provincial de la Réinsertion/Projet PARESI

Tableau 11. 7. Les différents Intervenants

Intervenants	Activités menées	Bénéficiaires		Mode de financement	Contraintes	Solutions
		H	F			
PRDMR/FIDA	- Encadrement agro-sylvo-pastoral	-	-	mi-dons, mi-crédits puisque'il privilégie la chaîne de solidarité	Beaucoup de demandeurs	Faire recours aux autres bailleurs.
	- Distribution du petit bétail, des intrants agricoles, des houes, des plants fruitiers et des semences maraîchères aux vulnérables.	-	-	Dons	Beaucoup de demandeurs	
	-Appui à la production paysanne par l'octroi des semences de pomme de terre, de riz, de blé, de manioc, de haricot, des boutures de patate aux vulnérables.	-	-	Crédits remboursables en nature après la récolte	- Beaucoup de demandeurs - Aléas climatiques - Non remboursement	
	Prime d'encouragement aux leaders femmes	0	28	Dons	-	
ACF	-Nutrition dans les centres nutritionnels thérapeutiques (CNT) ; - Traitement des maladies dues à la malnutrition	-	-	Dons	-Manque de matériels de laboratoire ; - Insuffisance d'eau potable.	-Achat de nouveaux appareils de laboratoire ; -Construire des infrastructures d'eau potable

	-Appui en semences de pomme de terre, de haricot, de soja, de légumes et en arbres fruitiers aux familles des mal nourris.	2917	Ménages	Subventions		
F.A.O	Appui en semences aux vulnérables			Subventions	Beaucoup de demandeurs	
	Appui aux vulnérables en repeuplement du cheptel			Subventions		
PAM à travers les associations qui s'occupent des orphelins	- Assistance alimentaire aux orphelins ; - Assistance en matériel scolaire aux enfants orphelins en âge scolaire	-	-	Subventions	Beaucoup de demandeurs	
SWAA Burundi	-Prise en charge médicale aux PVVS ; -Assistance psycho-sociale aux PVVS ; - Assistance alimentaire aux PVVS	Les personnes vivant avec le VIH/SIDA		Subventions	Beaucoup de demandeurs	
TWITEZIMBERE	- Construction des centres de santé, des écoles primaires et des cercles pré-scolaires	-	-	Les bénéficiaires contribuent à 20%	-	-
Seach for Commun Ground :	Recherche de l'entente entre les sinistrés					

Source : CDF Kayanza

11.3. HABITAT

La plupart de la population de la commune Muhanga habitent encore dans des maisons sans confort. Ceci dit sans électricité ni eau potable.

11.3.1. Situation actuelle de l'habitat

11.3.1.1. Habitat regroupé :

L'habitat regroupé est estimé à 10%

11.3.1.2. Dispersé

L'habitat dispersé est le plus rencontré sur toute la circonscription administrative de Muhanga. L'habitat dispersé est estimé à 90%.

11.3.1.3. Qualité de l'habitat rural

A Muhanga, les types de murs des maisons, selon l'ordre de fréquence se présentent de la manière suivante :

1. Maisons en pisé : 52% ;
2. Maisons en briques adobes : 47% ;
3. Maisons en briques cuites : 1%

L'amélioration de l'habitat a été toujours caractérisée par :

- les types de toitures.

Parmi les toitures rencontrées, il y a prédominance des maisons couvertes de tuiles. Une autre partie des maisons est couverte de tôles ondulées et de chaume.

- Les types de pavement.

Les maisons dont le pavement est en terre battue prédominent. Très peu sont les maisons en matériaux durables ou semi-durables dont le pavement est en carrelages locaux ou en ciment.

De ce qui précède, on conclut que très peu de gens se construisent des maisons durables, d'aspect moderne avec des toilettes bien entretenues.

11.3.2. Disponibilité des matériaux locaux de construction

Concernant les matériaux locaux de construction, on trouve 2 sites d'extraction du sable et du gravier sur les collines Nyandereka et Muhanga. La commune compte 1 site d'extraction de moellon sur la colline Muhanga et 12 sites d'exploitation d'argile sur les collines Muhanga, Masama II, Jimbi, Nyamwera, Mibazi, Gatura, Nyarurambi, Gitamo, Rubanga, Mbogo, Kanyundo et Gatozo.

11.3.2.1. Matériaux importés

Les matériaux importés dont le ciment et les tôles ne sont pas facilement accessibles à la population de Muhanga, car ils coûtent chers ;

11.3.2.2. Principales contraintes

- Manque de crédits en faveur des producteurs des matériaux locaux de construction ;
- Absence d'un circuit organisé de commercialisation des produits à base de terre cuite ;
- Non respect des normes pour les produits fabriqués.

CHAPITRE XII. SANTE

12.1.SITUATION SANITAIRE EN 2005

Selon le DPS Kayanza, la commune Muhanga comme toutes les autres communes de la province, connaît les mêmes problèmes sanitaires généraux tels que :

- L'insuffisance d'infrastructures sanitaires ;
- Le manque d'équipements sanitaires ;
- L'insuffisance du personnel soignant qualifié ;
- Eloignement des centres de santé.

La commune compte 4 centres de santé tous publics ; Aucune officine privée de vente des produits pharmaceutiques n'est implantée à Muhanga.

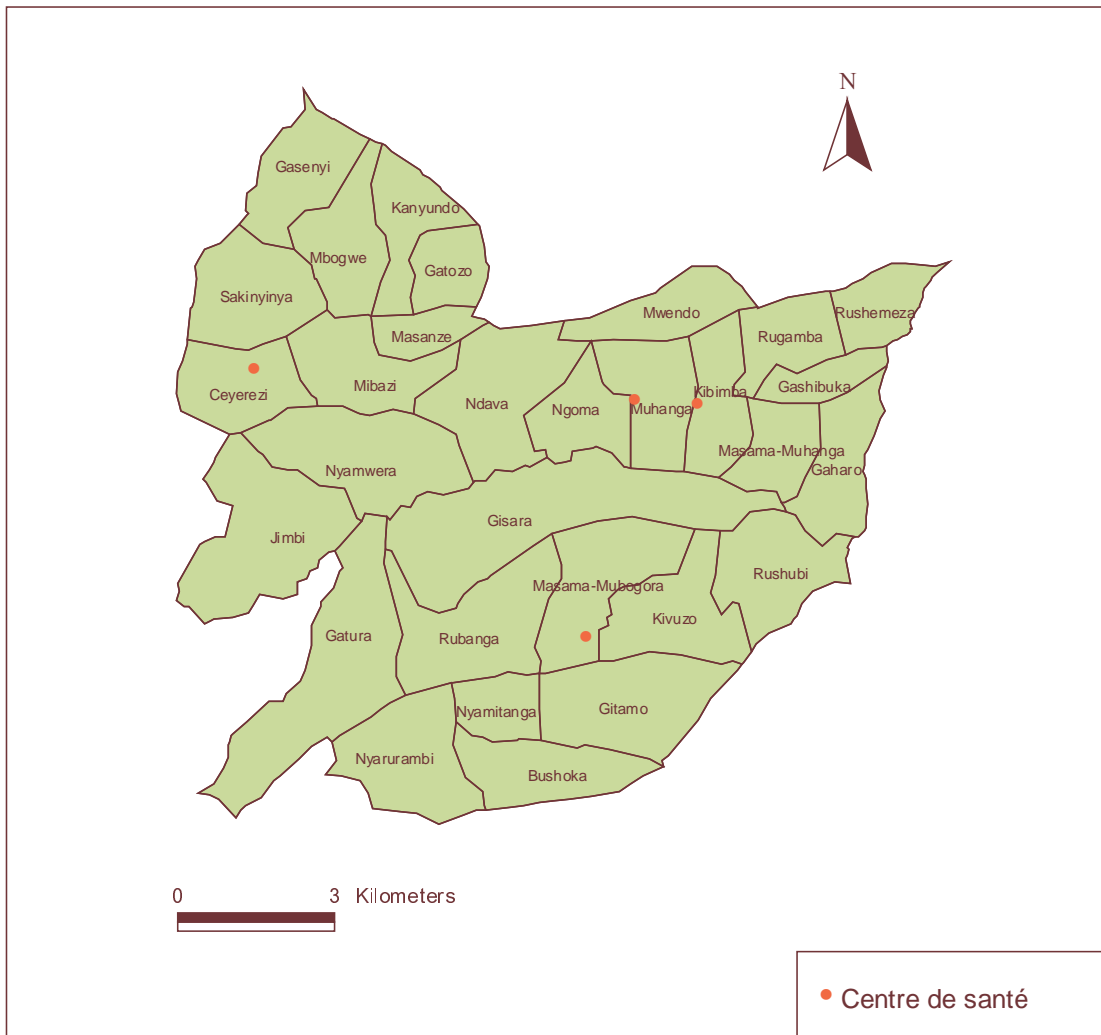
Tableau 12. 1 : Répartition des infrastructures sanitaires par zone/2005

N°	Centres de santé	Zones	Collines	Etat des bâtiments	Statut
1	Muhanga I	Muhanga	Muhanga	Incomplet	Agrée
2	Muhanga II	Muhanga	Kibimba	Incomplet	Public
3	Mubogora	Mubogora	Masama II	Incomplet	Public
4	Ceyerezi	Maramvya	Mibazi	Incomplet	Public

Rapport Secteur de santé/Mars 2006

Il ressort du tableau 12.1 que Muhanga dispose de 4 CDS, soit 1 centre de santé pour 8 collines (plus ou moins 15.090 habitants)

Carte n °3 : Localisation des structures sanitaires



12.2. DONNEES EPIDEMIOLOGIQUES

En commune Muhanga, les maladies les plus fréquentes sont celles rencontrées dans toute la province Kayanza. Il s'agit de :

- paludisme;
- IRA chez les moins de 5 ans ;
- La dysenterie bacillaire ;
- Diarrhées chez les moins de 5 ans

Maladies	Nbre de cas	Nbre de décès
Paludisme	48073	52
IRA chez les moins de 5 ans	1300	4
Diarrhées chez les moins de 5 ans	361	0
Dysenterie bacillaire	435	1
Verminoses	350	0
Amibiases	129	0
Plaies et traumatismes	130	0
Douleurs gastriques	122	0
Troubles liés à la grossesse	38	0
Total	50938	57

Source : Secteur de santé/Mars 2006

A Muhanga, le paludisme est la pathologie la plus fréquente et qui emporte plus de vies humaines. Des 50938 cas connus dans les centres de santé, 48.073 personnes (94%) souffraient de paludisme. Cette maladie a emporté 52 vies humaines sur les 57 personnes mortes dans les centres de santé en 2005.

D'autres problèmes temporaires subsistent. Il s'agit des :

- parasitoses intestinales ;
- Douleurs gastriques ;
- Troubles liés à la grossesse
- Verminoses ;
- gastrite ;
- conjonctivite ;
- maladies à protozoaires ;
- la malnutrition,...

12.3. CAPACITE D'ACCUEIL ET FREQUENTATION

DES ETABLISSEMENTS SANITAIRES

Comme dans la plupart des centres de santé de la province Kayanza, l'insuffisance des équipements et des infrastructures de santé sont à l'origine de la faible fréquentation des centres de santé de la commune Muhanga.

Tableau 12.3 : Capacité d'accueil et fréquentation des établissements sanitaires

Centres de santé	Nombre de consultations	Nombre de lits	Nombre d'hospitalisations
Muhanga I	7420	16	1218
Muhanga II	27454	10	159
Mubogora	23713	0	11
Ceyerezi	10752	14	59
Total	69339	40	1447

Source : Secteur de santé/Mars 2006

Les centres de santé de Muhanga totalisent 40 lits pour 60.362 habitants, soit un lit pour 1509 personnes.

12.4. PERSONNEL

Selon le chef de secteur de santé, les services de santé ne sont pas bien assurés suite à l'insuffisance du personnel. Le tableau suivant montre la répartition du personnel par centre de santé.

Tableau 12.4. Répartition du personnel par CDS

CDS	A2	A3	TPS	Personnel d'appui	Administratifs	Total
Muhanga I	1	0	0	13	0	14
Muhanga II	0	2	0	7	1	10
Mubogora	0	1	0	6	1	8
Ceyerezi	0	2	1	5	1	8
Total	1	5	1	31	3	41

Source : Secteur de santé/Mars 2006.

Muhanga totalise 6 infirmiers pour une population de 60.362 personnes, soit 1 infirmier pour 10.060 habitants. Ceci montre que la commune est encore loin d'atteindre les normes préconisées par l'OMS ;

12.5. LA MEDECINE TRADITIONNELLE

Selon le chef de secteur de santé, la commune Muhanga ne compte pas de tradithérapeutes reconnus officiellement. Mais elle dispose de 20 accoucheuses traditionnelles formées avec kits complets.

12.6. INFECTIONS A VIH/SIDA

Tableau 12.5. Nombre de personnes séropositives (dépistage en 2005).

Centre de santé	Nombre de personnes séropositives							
	0-14		15-29 ans		30 ans et plus		Total	
	H	F	H	F	H	F	H	F
Muhanga II	0	0	0	0	0	0	0	0
Muhanga I	0	1	1	7	2	3	3	11
Mubogora	0	0	0	0	0	0	0	0
Ceyerezi	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	0	1	1	7	2	3	3	11

Source : Secteur de santé et SWAA Antenne Kayanza.

En 2005, des personnes qui se sont faites dépister, 14 personnes dont 3 hommes et 11 femmes se sont retrouvées séropositives.

12.6.1. LA PRISE EN CHARGE DES PVVS (Rapport DPS-SWAA Kayanza)

Selon les rapports de la Direction Provinciale de la Santé à Kayanza et de l'Antenne Provinciale de la SWAA, la commune Muhanga dispose d'1 association d'appui aux PVVS.

Le nombre de PVVS prises en charge médicalement contre les infections opportunistes (I/O) s'élève à 34 personnes.

Les PVVS sous ARV sont au nombre de 2.

12.7. LA VACCINATION(Données sur la vaccination)

Tous les 4 CDS de la commune Muhanga disposent des services de vaccination. Le tableau ci-dessous montre les réalisations :

Tableau 12.6. Données sur la vaccination

CDS	VAT 2-5	BCG	Polio3	PentaV3	Rougeole
Muhanga I	263	344	440	441	363
Muhanga II	109	374	483	537	468
Mubogora	78	392	507	489	528
Ceyerezi	28	541	316	540	630
TOTAL	478	1651	1746	2007	1989

Source : Secteur de santé/Mars 2006

12.8. SANTE DE LA MERE ET DE L'ENFANT

Les services prénataux, de maternité et de planning familial sont assurés dans tous les 4 centres de santé. Le tableau 12.7 montre l'utilisation de ces services.

Tableau 12.7 : Données sur la santé de la mère et de l'enfant

Centres de santé	CPN3	Accouchements assistés
Muhanga I	549	328
Muhanga II	64	19
Mubogora	18	1
Ceyerezi	89	33
Total	720	381

Source : Secteur de santé/Mars 2006

La couverture contraceptive pour la commune de Muhanga est de 8.2%.

Les données sur la couverture contraceptive, les consultations prénatales 3^{ème} trimestre et surtout sur les accouchements dans les structures de santé sont faibles. Le centre de santé de Mubogora n'a assuré qu'un seul accouchement assisté et celui de Muhanga II n'en a

assuré que 19, ce qui montre la faible fréquentation des structures de santé quant à la santé de la mère et de l'enfant.

12.9 LES INTERVENANTS

- La commune Muhanga est appuyée par la Direction Provinciale de la Santé dans la fourniture en médicaments et en matériels sanitaires, ainsi que dans le renforcement des capacités du personnel soignant.
- Le PAM assiste les mal nourris du SNS Ceyerezi et les PVVS, Par le biais de l'ONG Action Contre la Faim pour les premiers et la SWAA Antenne Kayanza pour les seconds.

12.10. LES PRINCIPALES CONTRAINTES

- Insuffisance d'infrastructures sanitaires ;
- Manque d'équipements sanitaires ;
- Insuffisance du personnel qualifié;
- Eloignement des centres de santé.

12.11. APPROVISIONNEMENT EN EAU

12.11.1. Situation actuelle

La commune Muhanga totalise 266 sources d'eau aménagées dont 65 non fonctionnelles, 34 bornes fontaines dont 15 fonctionnelles et 11 branchements privés.

Alors que l'objectif de la DGHER à l'horizon 2000 était d'1 point d'eau à une distance ne dépassant pas 500 m du ménage utilisateur, Muhanga compte 1,7 points d'eau à 500 m.

Toutes ces infrastructures semblent suffisantes pour desservir une population totale de 60.362 habitants.

Toutefois, ces infrastructures sont inégalement réparties à travers les collines de la commune, d'où l'existence des collines sans eau potable. Ceci explique la persistance des maladies liées au manque d'eau.

Il faut signaler en outre l'existence de 41 sources non aménagées

12.11.2. Situation des réseaux d'adduction d'eau

Tableau 12.8 : Réseaux d'adduction d'eau

Zones	Collines	Nom du réseau	Date de mise en fonction	Bornes fontaines			Linéaire (km)	Nombre de réservoirs	Mode production	Responsables	Bailleurs
				Total	F	NF					
Maramvya	Gasenyi	Gasenyi-Maramvya	2005	8	2	6	8	6	Graviteur	RCE	CRE
	Ndava	Gikombe –Ndava	2005	12	10	2	12	12	Graviteur	RCE	UNICEF
Muhanga	Makaba	Makaba – Muhanga	1985	14	3	11	11	5	Graviteur	RCE	DGHER
Total				34	15	19	31	21			

Source : Régie Communale de l'Eau

F : Fonctionnelle

N.F : Non Fonctionnelle

Il ressort du tableau 12. 8 que la zone Mubogora ne dispose d'aucun réseau d'adduction d'eau.

12.11.3. Principales contraintes

- Mauvais fonctionnement de la Régie Communale de l'Eau (RCE) ;
- Manque d'initiatives des bénéficiaires pour la réparation des points d'eau défectueux ;
- Tarissement des sources pendant la saison sèche ;
- Ignorance de technologie de captage des eaux à partir des cours d'eau existants ;
- Ressources financières de la commune limitée ;
- Non paiement des redevances ;
- Manque d'eau dans les établissements publics.

CHAPITRE XIII: EDUCATION

13.1. GENERALITES

Le système d'enseignement en commune Muhanga est caractérisé par l'insuffisance d'infrastructures et d'équipements scolaires, le manque du personnel enseignant, de manuels des élèves et des enseignants, ainsi que par un nombre très important d'élèves à scolariser.

Il existe dans cette commune 2 types d'enseignement : l'enseignement formel et informel.

13.2. ENSEIGNEMENT FORMEL

13.2.1. Enseignement préscolaire

Au cours de l'année scolaire 2005-2006, la commune Muhanga compte 3 cercles préscolaires. Ces derniers sont encadrés par 11 enseignants dont 5 femmes et 6 hommes. On enregistre 802 enfants dont 399 filles et 403 garçons répartis dans les 3 cercles selon le critère de proximité.

Carte n° 4 : Infrastructures scolaires 2005-2006



13.2.2. Enseignement Primaire

La commune Muhanga connaît des effectifs pléthoriques des élèves. Les infrastructures scolaires ne sont pas suffisantes. Cette situation est de nature à compromettre la qualité de la formation dans les écoles primaires où l'enseignement doit être individualisé.

- le taux brut de scolarisation est de 138,7% ;
- le taux net de scolarisation est de 72,4% ;
- le taux de redoublement est de 13 % ;
- le taux d'admission à l'enseignement secondaire est de 11,9% ;
- le taux de scolarisation des filles dans la province est de 49%

Tableau 13.1: Situation des écoles primaires dans différentes zones et collines de Muhanga (2005-2006)

Zones	Nom de l'Ecole	Colline d'implantation	Nombre de salles	Cycle		Effectifs			Nombre d'enseignants	Ratio élèves/classe	Ratio Elèves/enseignant
				CC	C.Inc.	G	F	T			
Maramvya	Ceyerezi	Ceyerezi	6	X		589	628	1217	12	136	102
	Nyamwera	Nyamwera	2	X		201	199	400	9	200	44
	Sakinyinya	Sakinyinya	5	X		403	458	861	12	173	72
Mubogora	Bushoka	Bushoka	6	X		363	332	695	7	116	100
	Masama	Masama	6	X		412	391	803	13	134	61
	Rubanga	Rubanga	6	X		465	494	959	8	120	120
	Rushubi	Rushubi	6	X		436	364	800	12	134	67
Muhanga	Muhanga I	Muhanga	12	X		654	640	1294	19	93	69
	Muhanga II	Muhanga	12	X		376	397	773	14	65	56
	Muhanga III	Rugamba	6	X		337	345	682	11	114	62
Total	10	10	67	10		4236	4248	8444	117	114	72

Source : DPE Kayanza

La commune Muhanga compte 10 écoles primaires fonctionnelles à cycle complet, 67 salles de cours, 117 enseignants et 8484 élèves dont 4248 filles. Ces dernières représentent 50 % de l'effectif total des élèves du primaire de la commune. De ce qui précède, on enregistre 114 élèves par salle de classe et 72 élèves par enseignant.

Les ratios les plus élevés des élèves par salle de classe et par enseignant se rencontrent aux écoles primaires de Nyamwera et Rubanga avec respectivement 200 et 120 élèves. Ils sont relativement moins élevés aux écoles primaires de Muhanga II et Nyamwera avec respectivement 65 et 44 élèves. L'insuffisance des infrastructures scolaires rend difficile l'individualisation de l'enseignement.

13.2.3. Enseignement secondaire

Ce type d'enseignement est surtout caractérisé par l'insuffisance de manuels des élèves et des enseignants ainsi que du matériel didactique.

Tableau 13.2. Situation des écoles secondaires dans les différentes zones et collines de Muhanga (A/S 2005-2006)

Zones	Nom de l'Ecole	Collines d'implantation	Nombre de salles	Cycle		Effectifs			Nombre d'enseignants	Ratio élèves / classe	Ratio Elèves/ enseignants
				CC	C.Inc	G	F	T			
Maramvya	COCO Ceyerezi	Ceyerezi	4	X		146	150	296	5	74	59
Mubogora	Rubanga	Masama	4	X		169	102	271	7	67	38
Muhanga	Muhanga	Rugamba	6	X		178	110	288	5	36	57
TOTAL	3	3	14	3		493	362	855	17	61	50

Source : DPE Kayanza

La commune scolaire de Muhanga compte 3 établissements d'enseignement secondaire à cycle complet, 14 salles de cours, 17 enseignants et 855 élèves dont 362 filles, soit 42,33% de l'effectif total, ce qui donne comme ratio 61 élèves par salle et 50 élèves par enseignant.

13.2.4. Enseignement supérieur

A Muhanga, l'enseignement est organisé depuis l'enseignement préscolaire jusqu'à l'enseignement secondaire. Il n'y a donc pas d'établissement d'enseignement supérieur dans cette commune.

13.3. ENSEIGNEMENT NON FORMEL

13.3.1. Enseignement des métiers

Dans ce genre d'enseignement, la commune scolaire de Muhanga compte 2 écoles, 6 salles de cours, 8 enseignants et 85 élèves dont 36 filles, soit 42,35% de l'effectif total de la commune, ce qui donne comme ratio 14 élèves par salle et 10 élèves par enseignant.

Tableau 13.3 : La situation de l'enseignement des métiers dans la commune Muhanga
(A/S 2005-2006).

Zones	Nom de l'Ecole	Collines d'implantation	Nombre de salles	Cycle		Effectifs			Nombre d'enseignants	Ratio élèves/classe	Ratio Elèves/enseignant
				CC	C.Inc	G	F	T			
Maramvya	Ceyerezi	Ceyerezi	2	X		12	13	25	5	13	5
Muhanga	Muhanga	Kibimba	4	X		37	23	50	3	13	17
TOTAL			6			49	36	85	8	14	10

Source : DPE Kayanza

13.3.2. Enseignement Yagamukama

Concernant l'enseignement Yagamukama, Muhanga compte 5 écoles, 36 salles de cours, 31 enseignants et 3073 élèves dont 1863 filles soit 60,62% de l'effectif total. De ce qui précède, on enregistre 85 élèves par salle et 99 élèves par enseignant

Tableau 13.4. Situation des écoles Yagamukama dans les zones et collines de Muhanga

(A/S 2005-2006)

Zones	Nom de l'Ecole	Collines d'implantation	Nombre de salles	Cycle		Effectifs			Nombre d'enseignants	Ratio élèves/classe	Ratio Elèves/enseignant
				CC	C.Inc	G	F	T			
Maramvya	Mibazi	Mibazi	4	X		95	179	274	4	68	68
	Sakinyinya	Sakinyinya	4	X		70	92	162	4	40	40
Mubogora	Rubanga	Rubanga	8	X		318	520	838	6	104	104
	Rushubi	Rushubi	4	X		149	219	368	4	92	92
Muhanga	Muhanga	Muhanga	16	X		578	853	1431	13	89	110
TOTAL	5	5	36			1210	1863	3073	31	85	99

Source : DPE Kayanza

13.3.3. Alphabétisation des adultes

La commune Muhanga compte 5 centres d’alphabétisation, 5 salles de cours, 10 alphabétiseurs et 309 apprenants dont 164 filles et femmes, soit 53,% de l’effectif total. De ce qui précède, on enregistre 62 apprenants par salle et 31 apprenants par alphabétiseur.

13.4. LES INTERVENANTS

Le système scolaire de Muhanga connaît les intervenants ci-après :

- Le Gouvernement du Burundi intervient dans tous les domaines de la vie scolaire de Muhanga ;
- PTPCE appuie la commune scolaire dans la construction et la réhabilitation des infrastructures scolaires ;
- L’ONG CARE est intervenue dans la mise en place des adductions d’eau et dans la réhabilitation des écoles.

13.5. PRINCIPALES CONTRAINTES

Les principales contraintes dans le domaine de l’enseignement à Muhanga sont:

- Insuffisance du personnel enseignant qualifié ;
- Manque d’infrastructures scolaires fiables ;
- Manque de manuels des élèves et des enseignants ;
- Manque de moyens de déplacement pour le chargé de la carte scolaire et l’inspecteur cantonal.

CHAPITRE XIV : JEUNESSE, SPORT ET CULTURE

14.1. SITUATION DE LA JEUNESSE

La population de la commune Muhanga est majoritairement formée de jeunes dont la plupart n'ont pas pu aller à l'école à cause notamment de l'insuffisance des infrastructures scolaires ou faute de moyens financiers.

Cette jeunesse non scolarisée n'est pas non plus suffisamment occupée par l'agriculture qui constitue la principale activité et source de revenus pour la plus grande partie de la population rurale, étant donné que cette commune connaît une pression démographique très accrue. Cette jeunesse participe aux activités de développement de la commune en se groupant en diverses associations.

La plupart de structures d'encadrement des jeunes sont à caractère religieux.

14. 2. SPORT

A Muhanga, le sport le plus pratiqué est le football. Ce sport contribue à rapprocher les jeunes des différentes communautés dans le cadre de la consolidation de la paix, surtout dans cette période de sortie de la crise socio-politique qu'a connue le Burundi.

Tableau 14.1. Infrastructures sportives

Collines	Infrastructures	Equipé : Oui/Non	Etat actuel	Nombre d'utilisateurs	Structure de gestion
Gashibuka	Stade	Non	Mauvais	200	commune
Muhanga	2 terrains de volley-ball	Non	Mauvais	22	Paroisse Muhanga
Masama II	terrain de football	Non	Mauvais	80	Zone
Nyarurambi	terrain de football	Non	Mauvais	60	E.P Bushoka
Sakinyinya	terrain de football	Non	Mauvais	70	Paroisse Rukago
Nyamwera	terrain de football	Non	Mauvais	80	Zone
Total	7			512	

Source : Administration communale

La commune dispose de 5 terrains de football sur les collines Sakinyinya, Nyarurambi, Masama II, Gashibuka et Nyamwera, ainsi que 2 terrains de volley ball à Muhanga.

Il ressort du tableau 14.1 que toutes les infrastructures sportives de la commune Muhanga sont en mauvais état et ne sont pas équipées.

Tableau 14.2. Clubs sportifs

Type de sport	Nombre de clubs sportifs	Nombre de membres
Football	3	87
Volley ball	1	22
Athlétisme	1	18
Total : 4	5	127

Source : Administration communale

La commune compte 3 équipes de football, 1 de volleyball et 1 autre d'athlétisme. Toutes ces équipes n'ont ni statuts ni règlements d'ordre intérieur.

14.3. PATRIMOINE CULTUREL

Le patrimoine culturel de la commune Muhanga est matérialisé par les danses culturelles « INGOMA » et « INTORE ».

La commune compte 2 associations culturelles de danses folkloriques sans équipements.

14.3.1. Les infrastructures culturelles

Selon l'Administrateur communal de Muhanga, il n'existe aucune infrastructure culturelle dans cette commune.

14.4. INTERVENANTS

Les intervenants dans ce secteur sont :

- les Confessions religieuses ;
- l'Administration ;
- le CPLS.

14.5. PRINCIPALES CONTRAINTES

- Manque de collaboration entre les associations ;
- Modicité des moyens consacrés au secteur de la jeunesse, des sports et de la culture ;
- Absence de coordination des activités relatives à l'encadrement de la jeunesse, des sports et de la culture ;
- Insuffisance d'infrastructures sportives et culturelles;
- Vétusté et manque d'entretien des infrastructures sportives existantes.

CHAPITRE XV : JUSTICE

15.1. SERVICES JUDICIAIRES

La commune Muhanga est dotée de deux services judiciaires, à savoir le tribunal de résidence situé au chef- lieu de la zone Maramvya, et un poste de police judiciaire.

15.2. PERFORMANCE DES SERVICES JUDICIAIRES

Au cours de l'année 2005, le tribunal de résidence de Muhanga avait 185 affaires à traiter. Il a jugé et clôturé 152 dossiers, soit 82% de dossiers existants. Il a exécuté 126 jugements sur 216 qui devraient être exécutés soit 68%. On remarque que ce tribunal est assez performant, surtout en ce qui concerne les dossiers jugés et clôturés.

Il est à noter que la performance de la police judiciaire ne pourrait être évaluée parce que son implantation est très récente.

15.3. INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS

Le tribunal de résidence de Muhanga utilise 4 locaux empruntés en bon état. Son équipement est composé de 2 machines à écrire, quelques tables, chaises, bancs et étagères en quantité insuffisante.

15.4. PERSONNEL JUDICIAIRE

Le personnel judiciaire de la commune Muhanga est composé de 3 juges dont un juge président, 4 greffiers et 3 plantons.

15.5. SERVICE PENITENTIAIRE

La commune Muhanga ne dispose que d'un cachot comme service pénitentiaire.

15.6. JUSTICE GRACIEUSE

La justice gracieuse est rendue par 1359 notables traditionnellement investis, et/ ou par les administratifs élus. Leurs sentences sont de nature arbitrale et conciliatrice et n'ont pas autorité de la chose jugée. Ils connaissent des litiges d'ordre foncier, successoral, matrimonial et quelques fois d'ordre pénal, mais leurs décisions n'empêchent pas aux parties de saisir la juridiction compétente.

15.7. INTERVENANTS

Il n'y a que le RCN qui fournit quelques matériels de bureau. Il n'existe pas d'autres appuis pour ce tribunal.

15.8. PRINCIPALES CONTRAINTES

Les problèmes rencontrés sont de diverses natures :

- Volume élevé des dossiers à traiter ;
- Lenteur caractérisée de la justice due à la complexité des procédures souvent ignorées des justiciables ;
- Manque de formation spécialisée dans certains domaines ;
- Conditions de travail précaires ;
- Manque de moyens de communication ;
- Insuffisance de locaux et d'équipements ;

CHAPITRE XVI : PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT

16.1. FACTEURS FAVORABLES AU DEVELOPPEMENT

La commune Muhanga dispose d'un potentiel de développement très varié. La commune est aussi agricole que pastorale. son relief, son climat, ses infrastructures d'approvisionnement en eau potable et son réseau de transport constituent des facteurs évidents pour son développement socio-économique.

Les principaux indicateurs favorables au développement de la commune sont :

1. Le réseau routier important, quoiqu'en mauvais état, permet le développement du trafic commercial.
2. L'altitude de la commune n'est pas très accidentée ce qui est favorable au traçage des voies de communication ;
3. Le climat : la commune Muhanga se trouve dans la région naturelle de Buyenzi., caractérisée par un climat tropical favorable à la bonne production de plusieurs cultures : le caféier, la pomme de terre, le manioc, la patate douce, la banane, le haricot, ... ;
4. La disponibilité des superficies importantes des marais (environ 1542 ha) constituent une possibilité d'extension des terres à emblaver notamment pour le développement de la culture du riz, de la pomme de terre, des légumes et des activités piscicoles ;
5. La production élevée du café constitue une source importante de revenus pour la plupart des ménages de la commune Muhanga;
6. Les conditions agro-écologiques de la commune permettent le développement de l'horticulture, de la fruiticulture et des cultures maraîchères ;

7. Dans le domaine de l'élevage, le climat de la commune est favorable à l'élevage du gros et petit bétail. La présence d'arbres à fleurs constitue un atout majeur pour le développement de l'apiculture.

8. Ses infrastructures sanitaires-vétérinaires (4 couloirs d'aspersion, 9 aires d'abattage et 1 pharmacie vétérinaire), bien qu'en mauvais état contribuent au développement de l'élevage ;

9. Le potentiel forestier de la commune n'est pas important (452,5 ha), mais il existe des espaces pour le reboisement et l'agroforesterie.

10. La commune est développée dans le domaine de l'artisanat comme le montre le nombre d'artisans et d'unités artisanales recensés dans les domaines variés tels que la menuiserie, la poterie, la couture, la tuilerie, la briqueterie,

11. La commune dispose de plusieurs sites d'extraction des matériaux locaux de construction ;

12. Les services publics d'encadrement : la commune dispose d'un nombre important des structures spécialisées des Ministères : Agriculture et Elevage, Santé, Education, Justice,...

13. Les agents de développement : la commune compte un nombre impressionnant d'agents de développement dynamiques : PRDMR/FIDA, CDF, ACF,...

16.2. CONTRAINTES AU DEVELOPPEMENT

De manière générale, les contraintes peuvent être regroupées en trois catégories : contraintes techniques et administratives, contraintes économiques et financières, et contraintes socio-culturelles.

16.2.1. Contraintes d'ordre technique

1. La faible fertilité des sols ;
2. Le caractère traditionnel des méthodes de production agricole : utilisation du matériel végétal non performant, la recrudescence de plusieurs maladies au niveau des cultures ;
3. Les semences et les boutures améliorées sont quasi inexistantes d'où faible production agricole.
4. Au niveau de l'élevage, l'insuffisance des animaux de races améliorées et des pâturages naturels ainsi que diverses maladies sont les principaux blocages de ce secteur.
5. Le mauvais état des routes, surtout les pistes de desserte agricole entrave l'évacuation normale des produits ;
6. L'insuffisance des moyens de transport;
7. L'inefficacité de la plupart des services étatiques d'encadrement (insuffisance des effectifs, manque de recyclages et d'équipements, salaires modiques,...) ;
8. L'insuffisance des intrants agricoles et d'élevage ainsi que les difficultés de s'en approvisionner dues entre autres à leurs coûts très élevés, une fois disponibles sur les marchés ;
9. Le mode de conditionnement et l'insuffisance des infrastructures de stockage et de conservation des produits agricoles et d'élevage ne peuvent pas permettre le progrès du secteur agricole ;
10. La destruction de l'environnement par des pratiques agricoles non appropriées, la coupe incontrôlée de bois, ...

16.2.2. Contraintes d'ordre économique-financier

1. L'accès difficile aux crédits ; l'institution financière existante (UCODE) et les banques commerciales implantées au chef-lieu de la commune n'accordent pas facilement des crédits aux agriculteurs et éleveurs, car ils n'ont pas de garanties à présenter;
2. L'inefficacité des circuits de commercialisation causée par les problèmes liés aux infrastructures de transport ;
3. La vétusté des usines de transformation du café cerise en café fully washed ;
4. L'insuffisance de la législation commerciale, notamment au niveau de la standardisation des poids et mesures ;
5. La faiblesse du pouvoir d'achat de la population ;
6. Les faibles prix aux producteurs ;
7. L'insuffisance et l'état de délabrement très avancé des infrastructures de production et zoo-sanitaires (couloirs d'aspersion...), des infrastructures de communication (routes, ponts) et énergétiques.

16.2.3. Contraintes d'ordre socio-culturel

1. La densité très élevée de la population occasionnant l'atomisation des terres cultivables et entraînant l'exode rural des jeunes vers les centres urbains de Kayanza, Ngozi et Bujumbura ;

2. Les difficultés d'approvisionnement en eau potable occasionnant ainsi la recrudescence des maladies diarrhéiques et d'autres maladies d'origine hydrique ;
3. Le faible degré de participation collective aux activités de développement ;
4. La croyance très persistante à la sorcellerie et aux pratiques fétichistes ;
5. L'augmentation du nombre de personnes vulnérables suite aux effets de la crise et de la pandémie du VIH/SIDA ; il s'agit des orphelins, jeunes de la rue et dans la rue, enfants chefs des ménages, les victimes des viols, ...
6. L'insuffisance et l'état de délabrement des infrastructures à caractère social (centres de santé, écoles, infrastructures sportives, ...)

16.3. STRATEGIES ET ACTIONS A DEVELOPPER

16.3.1. Stratégies

L'examen de la situation des différents secteurs dans la commune laisse entrevoir que la stratégie pour le développement de la commune devrait se baser sur l'accroissement de la production agricole, sur le développement de l'élevage, de l'artisanat et du commerce.

Il s'agira de mobiliser toutes les ressources communales en vue de subvenir aux besoins alimentaires de la population tant quantitativement que qualitativement, c'est à dire assurer la sécurité alimentaire de la commune. Dans ce contexte, le programme de développement doit aussi impliquer l'éradication de la pauvreté grâce à un accroissement de la production et le dégagement de surplus permettant des effets multiplicateurs des investissements et la mobilisation des partenaires de développement de plus en plus nombreux et de plus en plus diversifiés.

Cette stratégie devrait également arriver à réduire les prix de revient des produits vivriers par des mesures appropriées.

En outre, le climat de la région de Buyenzi permet le développement de la culture du caféier, de la patate douce, du riz, des fruits et des légumes.

Une attention particulière sera attirée pour la culture du caféier, source de revenus pour presque la totalité des ménages de Muhanga. Il sera alors question de trouver des solutions au manque de paillis et à l'entretien ou remplacement des machines vétustes.

Le riz, la pomme de terre, les légumes et les fruits sont recherchés pour satisfaire les besoins des centres urbains de Kayanza et de Bujumbura ;

L'augmentation de ces spéculations devra être une des missions à assigner particulièrement à la commune.

Concernant les autres spéculations, les efforts seront menés pour augmenter leurs productions actuelles.

Pour les élevages, les interventions intensives doivent se diriger vers les bovins de races améliorées à stabulation permanente par insuffisance de pâturages naturels suffisants. Cependant, l'accent sera mis sur le développement de l'élevage des petits ruminants, dont la production est rapide et nombreuse et n'exigeant pas de vastes pâturages.

Un accent particulier devrait être mis sur l'élevage des abeilles.

16.3.2. Actions à développer

La mise en œuvre de la politique de développement s'articulera autour des actions de production et de vulgarisation agricole, d'augmentation de la production agricole, d'aménagement de l'espace rural et des actions basées sur les relations inter et intra-sectorielles.

Il s'agira aussi du développement de l'artisanat et du commerce, car les terres cultivables sont exiguës.

16.2. STRATEGIES ET ACTIONS A DEVELOPPER

Secteur	<u>Atouts</u>	<u>Contraintes</u>	<u>Stratégies/actions à mener</u>
1. Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> -Terres fertiles ; -Main d'œuvre abondante et laborieuse ; -Conditions écologiques favorables à l'agriculture ; -Existence des marais à aménager ; -Culture industrielle relativement développée : le caféier 	<ul style="list-style-type: none"> -Exiguïté des terres cultivables ; -Utilisation des outils rudimentaires (la houe); -Carence en intrants améliorés ; -Méthodes culturales traditionnelles et non améliorées ; -Insuffisance d'encadrement agricole ; -Insuffisance de financements ; -Manque d'infrastructures agricoles ; -Usines à café vétustes. 	<ul style="list-style-type: none"> -Disponibiliser les intrants agricoles améliorés ; -Améliorer l'encadrement agricole ; -Former les techniciens agronomes en techniques d'encadrement ; -Construire des infrastructures de conservation des produits agricoles ; -Installer de nouvelles machines à café.
2. Elevage	<ul style="list-style-type: none"> -Une population habituée à pratiquer l'élevage ; -Climat favorable à l'élevage ; -Demande toujours croissante en produits d'élevage ; -Existence des associations d'apiculteurs ; -Existence de plusieurs essences d'arbres à fleurs. 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque d'intrants d'élevage ; - Insuffisance de pâturages naturels ; - Insuffisance d'encadreurs ; - Insuffisance d'animaux de races améliorées ; - Insuffisance de financements pour le développement de l'élevage ; - Insuffisance de produits pharmaceutiques pour lutter contre les maladies. 	<ul style="list-style-type: none"> -Promouvoir l'élevage des petits ruminants ; -Repeupler le cheptel bovin et introduire des bovins de races améliorées ; -Former les encadreurs dans le domaine de l'apiculture ; -Appuyer techniquement et financièrement les associations apicoles existantes ; -Organiser et structurer le secteur apicole ; -Installer des cultures fourragères.
3. Pêche et pisciculture	<ul style="list-style-type: none"> -Existence des marais et des cours d'eau favorables à la pisciculture; -Demande toujours croissante en 	<ul style="list-style-type: none"> -Méconnaissance de la gestion et des pratiques piscicoles ; 	<ul style="list-style-type: none"> -Installer des centres de formation en matière de pisciculture pour les encadreurs et agents de vulgarisation ;

	produits d'élevage (protéines animales)	<ul style="list-style-type: none"> -Absence d'une structure d'encadrement de la pisciculture ; -Difficultés d'approvisionnement en alevins ; -Manque de financements 	<ul style="list-style-type: none"> -Installer des centres de production des alevins de bonne qualité ; -Construire des étangs piscicoles dans la commune; -Introduire de nouvelles espèces ; -Chercher des financements pour relancer le secteur piscicole.
4. Forêt	<ul style="list-style-type: none"> -Conditions climatiques favorables au développement de plusieurs essences forestières ; -Demande toujours croissante en produits forestiers. 	<ul style="list-style-type: none"> -Faible implication de la population et des administratifs à la base en matière de protection et de gestion des boisements ; -Diminution des forêts artificielles suite aux effets de la crise; -Insuffisance d'espaces à reboiser suite à la forte densité de la population. 	<ul style="list-style-type: none"> -Sensibiliser la population sur les conséquences de la destruction des arbres sur l'environnement ; -Reboiser les espaces non exploitables pour l'agriculture ; -Introduire l'agroforesterie ; -Faire respecter le code forestier.
5. Géologie, mines, minerais et matériaux locaux de construction	-Existence de plusieurs sites d'extraction des matériaux locaux de construction ;	- Inexistence de gisements de minerais (résultats de la prospection géologique de la province).	-Exploiter les matériaux locaux de construction en tenant compte de la protection de l'environnement.
6. Energie	Existence des rivières sur lesquelles pouvant être aménagées des centrales hydroélectriques	<ul style="list-style-type: none"> -Insuffisance d'énergie électrique pour la population ; -Insuffisance de bois-énergie. 	<ul style="list-style-type: none"> -Electrifier les infrastructures socio-économiques et d'autres centres ; -Chercher des financements pour aménager de nouvelles centrales hydroélectriques ; -Planter des arbres à croissance rapide.
7. Coopératives	-Existence d'1 institution de micro-	-Insuffisance d'institutions financières	-Faciliter les procédures d'agrément des associations ;

et associations de développement	finance (UCODE) et de plusieurs associations d'auto-développement à Muhanga ainsi que de 3 banques commerciales au chef-lieu de la province; -Existence d'un bureau d'un notaire à Ngozi, province limitrophe de Kayanza, facilitant l'authentification des textes ; -Existence d'un service étatique provincial s'occupant du MAC	pouvant accorder des crédits aux associations ; -Procédures d'agrément officiel des associations d'auto-développement très longues et chères ; -Insuffisance d'encadrement des associations naissantes, -Manque de formation des associations en organisation et gestion de leurs biens.	-Améliorer l'encadrement des associations d'auto-développement ; -Former continuellement les membres des associations et des coopératives en organisation et gestion.
8. Artisanat	Existence des matières premières et d'une main-d'œuvre susceptibles de relancer le secteur artisanal, une fois bien utilisées.	-Manque d'un cadre institutionnel solide et stable soutenu par des textes législatifs et réglementaires appropriés ; -Inadéquation de la production et de l'écoulement des produits artisanaux ; -Difficile accès des artisans aux micro-crédits ; -Insuffisance de formation et de perfectionnement des artisans ; -Insuffisance des ressources allouées au secteur de l'artisanat (humaines, matérielles et financières) ; - Existence d'une mentalité individualiste des artisans.	-Renforcer le cadre institutionnel du secteur artisanal ; -Mettre en place de nouveaux projets d'encadrement des artisans ; -Faciliter les artisans dans l'acquisition des micro-crédits ; -Renforcer les capacités du personnel chargé de l'encadrement des artisans en matière de gestion, organisation et écoulement des produits ; -Promouvoir la micro-entreprise à travers la dynamisation des activités artisanales ; -Organiser le système d'écoulement des produits artisanaux.
9. Commerce	-Disponibilité des produits agricoles et	-Impraticabilité de certaines routes pendant la	-Aménager/ réhabiliter les routes et pistes rurales ;

	d'élevage ; -Existence des voies d'accès aux différents marchés.	saison pluvieuse ; -Désorganisation du circuit de commercialisation ; -Faible accès aux crédits pour les petits commerçants ; -Taux d'intérêt bancaire très élevé. -Faibles revenus des ménages.	- Aménager un marché moderne au chef-lieu de la commune Muhanga.
10. Tourisme et hôtellerie	- Existence d'un site touristique (tombe des rois) ; -Existence d'un patrimoine culturel matérialisé par les danses folkloriques.	- Manque d'hôtels ; - Patrimoine culturel non valorisé;	- Valoriser le patrimoine culturel existant ; - Construire des hôtels et maisons de passage.
11. Institutions financières	-Existence d'une institution financière (UCODE) à Muhanga et de trois agences des banques commerciales (BGF,BANCOBU et BCB) au chef-lieu de la province.	-Faible revenu de la population, d'où manque d'épargnes à déposer dans les institutions financières ; -Manque d'hypothèques à présenter pour bénéficier des crédits ; -Taux d'intérêt bancaire élevé.	Créer un fond de garantie pour faciliter l'acquisition des crédits par les agri-éleveurs et les petits commerçants.
12. Transport et communication	-Existence des routes et pistes ; - Couverture d'une partie de la commune par les réseaux téléphoniques de l'ONAMOB et de Telecel ;	-Mauvais état des routes et pistes ; -Inexistence d'Internet ; -Inexistence de bureau postal.	-Entretien régulièrement les routes et pistes rurales ; -Faire l'extension de la téléphonie fixe et mobile ; -Construire un bureau postal à Muhanga
13. Education	-Une population sensibilisée sur les avantages de l'enseignement formel et	-Insuffisance d'infrastructures et d'équipements scolaires ;	- Construire une école primaire par colline de recensement ;

	<p>prête à appuyer dans la construction et la réhabilitation des écoles ;</p> <p>-Une population sensibilisée sur l'insuffisance d'infrastructures et équipements scolaires, ainsi que du personnel enseignant dans la commune ;</p> <p>-Administration prête à disponibiliser des terrains pour la construction des écoles.</p>	<p>-Insuffisance du personnel enseignant ;</p> <p>-Manque de manuels des élèves et des enseignants ;</p>	<p>- Dédoubler les salles de classe par niveau d'enseignement.</p> <p>-Réhabiliter et équiper les écoles primaires existantes ;</p> <p>- Construire des homes pour enseignants à côté des Co Co et de quelques écoles primaires ;</p> <p>- Octroyer au Chargé de la carte scolaire et à l'inspecteur communal des moyens de déplacement afin de bien suivre et contrôler les activités scolaires de la commune ;</p> <p>-Recruter le personnel enseignant ;</p> <p>-Construire des centres d'enseignement des métiers ;</p>
14. Santé	<p>-Une population sensible sur l'insuffisance d'infrastructures et équipements sanitaires, ainsi que du personnel soignant ;</p> <p>-Administration prête à disponibiliser des terrains pour la construction des infrastructures sanitaires.</p>	<p>-Insuffisance d'infrastructures sanitaires ;</p> <p>-Etablissements sanitaires non équipés ;</p> <p>-Insuffisance du personnel soignant ;</p> <p>-Insuffisance de formation du personnel soignant.</p>	<p>-Construire des centres de santé ;</p> <p>-Doter à la commune d'un personnel de santé qualifié et suffisant ;</p> <p>-Former et motiver le personnel soignant ;</p> <p>-Promouvoir les soins préventifs ;</p> <p>-Equiper les centres de santés existants.</p>
15. Habitat	<p>-Talents réels dans la fabrication des matériaux locaux de construction ;</p> <p>-Existence de plusieurs sites d'exploitation des matériaux locaux de construction.</p>	<p>-Manque de crédits en faveur des producteurs des matériaux locaux de construction ;</p> <p>-Absence d'un circuit organisé de commercialisation des produits à base de terre cuite ;</p> <p>-Non respect des normes pour les produits</p>	<p>-Mettre en place une politique nationale pour la promotion des matériaux locaux de construction réglementant la production au respect des normes de protection de l'environnement ;</p> <p>-Promouvoir des associations et des groupements de la « filière habitat ».</p>

		fabriqués.	
16. Approvisionnement en eau potable	<ul style="list-style-type: none"> -Une population consciente de l'insuffisance des infrastructures d'approvisionnement en eau potable ; -Un gouvernement sensible au problème de manque d'eau potable ; -Relief s'apprêtant à l'aménagement des sources d'eau ; -Existence de plusieurs sources d'eau aménagées et non. 	<ul style="list-style-type: none"> -Mauvais fonctionnement de la Régie Communale de l'Eau (RCE) ; -Manque d'initiatives des bénéficiaires pour la réparation des points d'eau défectueux ; -Tarisement de quelques sources d'eau pendant la saison sèche ; -Ignorance de technologie de captage des eaux à partir des cours d'eau existants ; -Existence de plusieurs infrastructures d'eau défectueuses ; -Ressources financières de la DGHER limitées. 	<ul style="list-style-type: none"> -Construire de nouvelles infrastructures d'eau ; -Réhabiliter les infrastructures d'eau endommagées ; -Redynamiser la Régie Communale de l'Eau ; -Sensibiliser la population à la bonne utilisation, à la prise en charge de l'entretien et maintenance des infrastructures à eau ; -Reboiser des bassins versants ; -Chercher des financements pour le secteur de l'approvisionnement en eau potable.
17. Jeunesse, sport et culture	<ul style="list-style-type: none"> -Existence des mouvements d'action catholique d'encadrement des jeunes ; -Existence des clubs de jeux dans différentes disciplines : football, volleyball et athlétisme -Existence d'infrastructures sportives ; -Existence d'un patrimoine culturel matérialisé par des danses de plusieurs sortes. 	<ul style="list-style-type: none"> -Faiblesse organisationnelle des jeunes qui fait que ces derniers ne puissent pas se prendre en charge ; -Insuffisance de concertation et de collaboration entre les associations de jeunes ; -Modicité des moyens consacrés au secteur de la jeunesse, des sports et de la culture ; -Insuffisance d'infrastructures sportives et culturelles ; -Manque d'équipements pour les clubs sportifs et culturels ; 	<ul style="list-style-type: none"> -Mettre en place une structure chargée de la coordination des activités relatives à l'encadrement de la jeunesse, des sports et de la culture ; -Renforcer l'encadrement de la jeunesse, des sports et de la culture par l'organisation des activités sportives et culturelles ainsi que des camps de travail ; -Entretien des infrastructures sportives et culturelles existantes ; -Equiper les infrastructures et clubs sportifs et culturels existants ; -Encourager et développer le sport féminin, le sport de masse et le sport traditionnel en favorisant la création des

			clubs.
18. Justice	<ul style="list-style-type: none"> -Existence d'un tribunal de résidence et d'un poste de police ; - Existence d'une justice gracieuse dans la commune ; -Existence d'un tribunal de grande instance, d'une police judiciaire, d'un parquet de la république au chef-lieu de la province. 	<ul style="list-style-type: none"> -Insuffisance d'infrastructures judiciaires ; -Manque de moyens de communication et de déplacement ; -Conditions de travail précaires ; -Complexité des dossiers à traiter ; -Manque de formation professionnelle en cours d'emploi ; -Insuffisance de mobilier et de matériel de bureau de première nécessité. 	<ul style="list-style-type: none"> - Construire les bâtiments du service judiciaire ; -Créer et rendre fonctionnel les centres d'étude et de documentation juridique ; -Rendre effective l'indépendance de la magistrature ; -Traduire les textes de loi en Kirundi et veiller à leur diffusion ; -Allouer un budget conséquent au secteur de la justice
19. Action sociale	Présence des intervenants dans le domaine	<p>Existence de beaucoup de types de sinistrés : enfants orphelins, enfants de la rue et dans la rue, enfants soldats, enfants chefs des ménages, victimes des violences, veufs, mères célibataires, déplacés, rapatriés, handicapés, personnes âgées non assistées,...</p> <ul style="list-style-type: none"> -Manque de soins de santé et des frais scolaires pour les enfants en difficultés. 	<ul style="list-style-type: none"> -Instaurer un système de coordination des aides en faveur des vulnérables ; -Créer des centres d'accueil et d'écoute pour les personnes traumatisées ; -Sensibiliser la population à la solidarité ; -Apprendre à la population les textes de lois protégeant les enfants et les personnes en difficultés ; -Sensibiliser la population à la prise en charge des enfants au niveau de la famille.

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

La commune Muhanga est située au Sud de la province Kayanza. Elle a une superficie de 128,90 Km², soit 10% de la province (1233,24 Km²) et 0,4% du pays (27.834 Km²).

Elle est délimitée au Nord par la commune Ngozi; au Sud par la commune Rango, à l'Est par la commune Ngozi et à l'Ouest par la commune Gahombo.

La commune Muhanga est subdivisée en 3 zones et 30 collines

Zone I Maramvya avec 11 collines : Ceyerezi, Gasenyi, Gatozo, Jimbi, Kanyundo, Masanze, Mbogwe, Mibazi, Ndava, Nyamwera et Sakinyinya.

Zone II avec 10 collines : Bushoka, Gatura, Gisara, Gitamo, Kivuzo, Masama II, Nyamitanga, Nyarurambi, Rubanga et Rushubi.

Zone III avec 9 collines : Gaharo, Gashibuka, Kibimba, Masama I, Muhanga, Mwendo, Ngoma, Rugamba et Rushenza.

Elle compte une population de 60.362 habitants répartie sur une superficie de 128,90 Km² (10,4% de la province) ;

La densité moyenne de la population de la commune est de 468 hab./Km².

Sur le plan agricole, la commune Muhanga est la première commune productrice des vivriers de la province. En effet, cette commune a produit, en 5 ans, une moyenne annuelle de 163.460 tonnes de vivriers, soit 21% du total des vivriers produits au cours de la même période dans la province (768.144 tonnes).

Concernant ces cultures vivrières, Muhanga est la première commune productrice de la banane, du manioc, du haricot et du riz avec des contributions respectives de 21 ; 23,4 ; 23,6 ; 28,5 et 65,7% dans la production provinciale de chaque culture considérée.

Sur le plan provincial, Muhanga occupe la deuxième position dans la production du maïs avec 13,6%.

Elle est huitième dans la production de la pomme de terre avec 4,6%.

Concernant les cultures industrielles, la commune Muhanga est la 7^{ème} commune productrice du café dans la province. Elle dispose de 4 usines de dépulpage et lavage du café cerise en café fully washed. Elle est encadrée par la SOGESTAL Kayanza.

Concernant l'élevage, la commune Muhanga a enregistré, en 2005, 27.752 têtes d'animaux, soit 15% du cheptel de la province.

Ainsi, Muhanga est la deuxième commune au niveau provincial après Rango, en terme de l'importance numérique du cheptel.

Elle vient en deuxième position, en ce qui concerne l'effectif de la volaille avec 4.980 unités, soit 18% de toutes les poules de la province. Elle est deuxième en termes d'importance numérique des porcins avec 3.593 têtes, soit 16% des porcs de la province.

Quant aux ovins, elle occupe la première place avec 3.659 têtes, soit 18% des ovins de la province.

Ses bovins ne représentent que 20 % des bovins de la province, ce qui lui confère la première position en nombre de bovins de la province.

S'agissant des caprins, Muhanga occupe la quatrième position en termes d'importance numérique avec 12% des chèvres de la province.

Les caprins, la volaille et les porcins sont les espèces les plus importantes de la commune.

La commune dispose aussi d'une pharmacie vétérinaire, 4 couloirs d'aspersion et de 9 aires d'abattage.

La malnutrition sévit dans cette commune où l'alimentation de base est constituée de glucides surtout la pomme de terre, la banane, le manioc et la patate douce bouillis avec du haricot.

Au niveau de la foresterie, Muhanga compte 452,5 ha de forêt artificielle.

La demande en bois de toute sorte reste élevée, d'où la nécessité de produire des plants forestiers.

Au niveau de l'énergie, Muhanga est desservie en énergie électrique par la centrale hydroélectrique de Rwegura.

Le bois et le pétrole restent les principales sources d'énergie pour la plupart de la population de Muhanga et sont insuffisants. Un programme de reboisement avec des essences à croissance rapide est recommandé.

L'industrialisation de la commune Muhanga repose sur l'agro-alimentaire, axée surtout sur la transformation du café cerise.

L'artisanat y est aussi développé malgré les contraintes liées au manque d'appui technique et financier. Elle dispose de 395 unités artisanales de production, 61 unités artisanales de service et 5 unités d'art.

L'activité commerciale n'est pas développée dans la commune Muhanga, toutefois, ce secteur connaît des problèmes liés au mauvais état des routes, au faible pouvoir d'achat de la population et aux difficultés d'accéder aux crédits.

Les infrastructures socio-économiques de cette commune s'avèrent insuffisantes et une grande partie est en état de délabrement très avancé. Il s'agit des infrastructures de base : les voies de communication, les infrastructures sanitaires, les écoles, ...

Au niveau de l'enseignement, la commune Muhanga dispose de 10 écoles primaires et 3 écoles secondaires pour une population habitant sur 30 collines, soit une école primaire pour 3 collines et une école secondaire pour 10 collines.

Dans le domaine sanitaire, la commune Muhanga ne dispose que de 4 centres de santé, soit un centre de santé pour 8 collines.

Concernant le personnel soignant, la commune compte 6 infirmiers et aucun médecin, soit 1 infirmier pour 10.060 personnes. Ce qui est insuffisant.

Concernant les données épidémiologiques, le paludisme, les pneumonies et les diarrhées chez les moins de 5 ans, la malnutrition et la dysenterie bacillaire sont les principales pathologies rencontrées à Muhanga.

S'agissant de la capacité d'accueil des établissements sanitaires, les centres de santé totalisent 40 lits pour une population de 60.362 personnes, soit un lit pour 1509 personnes.

En ce qui concerne l'infection à VIH/SIDA, Muhanga compte 1 association oeuvrant dans la lutte contre le VIH/SIDA ; 34 PVVS prises en charge médicalement contre les infections opportunistes et 2 personnes sont connues sous ARV.

Concernant l'approvisionnement en eau, Muhanga dispose de 266 sources d'eau aménagées dont 65 non fonctionnelles et 34 bornes fontaines dont 19 non fonctionnelles ainsi que 11 branchements privés. La population devrait être sensibilisée pour la réparation des points d'eau défectueux.

Afin d'améliorer la qualité de l'habitat, plusieurs petites briqueteries et tuileries ont été installées.

Le développement de la commune Muhanga passe obligatoirement par l'agriculture (production végétale et élevage, la caféiculture) et requiert, au préalable, la levée de plusieurs contraintes aussi bien d'ordre général que spécifiques qui entravent la croissance de la production. Pour permettre un développement accru et soutenu de l'agriculture, certaines conditions doivent être remplies :

- Une place de choix doit être réservée à l'agriculture dans tout programme de développement provincial en général, et de la caféiculture en particulier;
- Le développement de ce secteur au niveau communal doit être intégré dans un programme pluriannuel de développement communal ;

- La planification locale de l'agriculture doit tenir compte des avis et recommandations des communautés de base qui doivent être associées à tous les niveaux en tant que bénéficiaires et acteurs du développement ;

Le développement ne sera pas possible si un accent particulier n'est pas mis dans la construction de nouvelles infrastructures scolaires, sanitaires et de communication.

Un effort particulier doit être consenti dans le recrutement du personnel enseignant et soignant.

L'augmentation de la production dans n'importe quel domaine ne sera pas possible si un programme de protection de l'environnement par la plantation des arbres n'est pas envisagé.

BIBLIOGRAPHIE

1. Banque Mondiale : Enquête participative sur la pauvreté au Burundi 1998.
2. DPAAE/Kayanza : Rapport annuel 1995.
3. Gouvernement de la République du Burundi : Programme d'urgence 2006.
4. HCR : Summary of facilitated and Spontaneous Burundian Return (2002/2006) in the Province of Cankuzo, Gitega, Ruyigi, Muyinga, Kirundo, Ngozi, Kayanza and Karuzi.
5. ISTEERBU : Base de données pour les indicateurs du développement humain durable 1990-2000, mai 2002.
6. ISTEERBU : Information du système d'information statistique sur la population au Burundi 2005.
7. Ministère de l'action sociale et de la promotion de la femme : Politique sectorielle du ministère 2002-2004.

8. Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage : Rapport de réflexion sur le crédit agricole au Burundi 1998.
9. -Ministère de l'intérieur et de la sécurité publique : Découpage administratif du Burundi 2005.
10. MISP/Département de la population : Estimation de la population burundaise par sexe et par groupes d'âge quinquennaux selon les circonscriptions administratives (provinces et communes 2005).
11. MISP/PDCLCP : Plan triennal de développement socio-économique de la province Kayanza (2001-2003) ; Août 2000.
12. PAS : Cadre stratégique intérimaire de lutte contre la pauvreté au Burundi ; document synthèse sur le diagnostic des conditions de vie et de pauvreté 2001.
13. PAS : Evaluation des initiatives à la base 2000.
14. PAS : Evaluation des politiques et plans d'actions de réinsertion et de réinstallation des sinistrés 2000.
15. PAS : Evaluation des politiques et plans d'actions du secteur de la santé et des services connexes.

16. PAS : Evaluation et mise à jour des politiques et plans d'actions sectoriels de réduction de la pauvreté : Volet Agriculture et Développement du monde rural 2000.
17. PAS : Evaluation et mise à jour des politiques et plans d'actions sectoriels de réduction de la pauvreté : Volet Education et services connexes 2000.
18. PNUD : La pauvreté au Burundi : le poids de la disparité 1998.
19. PNUD/PRRSLP : Plan opérationnel intégré de réintégration/réhabilitation des sinistrés et de lutte contre la pauvreté 2006.
20. PNUD/UNOPS : Monographie de la province du Sud Kivu (RDC) 1998.

**ATELIER PROVINCIAL DE VALIDATION DES MONOGRAPHIES
COMMUNALES ET PROVINCIALE DE LA PROVINCE DE KAYANZA**

Kayanza , le 24/08/ 2006

PROCES VERBAL

L'an deux mille six, le vingt quatrième jour du mois d'Août, se sont réunis autour du Gouverneur de la province Kayanza, tous les responsables sectoriels provinciaux dont liste en annexe, tous les administrateurs communaux, l'antenne provinciale du Plan à Kayanza et une équipe du Programme d' Appui à la Gouvernance, Sous Programme Planification Locale, pour procéder à la restitution et à la validation technique des projets de monographies communales et provinciale.

Cette validation est intervenue deux semaines après la remise des documents provisoires aux participants ci-haut cités pour lecture et correction.

Une journée de travail regroupant chaque sectoriel provincial et ses agents communaux a précédé la présente session de validation officielle.

Après présentation des corrections, amendements aux textes initiaux et enrichissements apportés par les différents responsables sectoriels et administrateurs communaux, les participants à l'atelier provincial de validation ont adopté le fond et la forme des documents présentés.

Les documents validés sont :

1. La monographie de la commune Butaganzwa
2. La monographie de la commune Gahombo
3. La monographie de la commune Gatara
4. La monographie de la commune Kabarore
5. La monographie de la commune Kayanza
6. La monographie de la commune Matongo
7. La monographie de la commune Muhanga
8. La monographie de la commune Muruta
9. La monographie de la commune Rango
10. La monographie de la province Kayanza

Fait à Kayanza, le 24 Août 2006

L'Antenne provinciale
du Plan à Kayanza
Salvator NTIDENDEREZA





L'Expert représentant
le SPPL

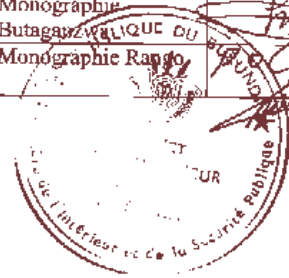
Simon NAKINAGANDA



**LISTE DES RESPONSABLES PROVINCIAUX ET COMMUNAUX
AYANT PARTICIPE A LA VALIDATION DES MONOGRAPHIES
COMMUNALES ET PROVINCIALE DE KAYANZA**

Nom et prénom	Fonction	Secteur	Signature
1. HATUNGIMANA Venant	Gouverneur	Tous les secteurs	
2. Dr. Déo NSANGANUYUMWAMI	Dr Vétérinaire	Elevage	
3. NIYUNGEKO Emmanuel	Conseiller du PAK	Artisanat	
4. BANTEGEYAIAGA Espérance	Directrice CDF	Action sociale	
5. MBEREKA Yves	Président TGI	Justice	
6. KAVYINABUHIYE Salvator	Officier Inspecteur des Finances Communales	Commerce, institutions financières et hôtellerie	
7. HATUNGIMANA Novence	Chef Sces à la F/V et S/E DPAB	Agriculture	
8. HAVYARIMANA Joseph	Chargé de suivi /évaluation CPLS	Santé (CPLS)	
9. NYAWAKIRA Patrick	Sces du Génie Rural	Transport et communication	
11. NAHIMANA Pascal	Encadreur Provincial	Réinsertion(PARES)	
12. DUSENGE Onesphore	Coordonnateur des RCE	Eau et assainissement	
13. BIGHIRIMANA Elie	DPE Kayanza	Education	
14. BUCANAYANDI Marc	Conseiller Principal du Gouverneur	Habitat	
15. NZOGERA Antoine	Chef de secteur	Santé	
16. NTIDENDEREZA Salvator	APP Kayanza	Tous les secteurs	
17. NIYONGABO Stany	Conseiller Admicom	Monographie Gatará	
18. SINIBGIYE Rénoval Sylvestre	Admicom Muhanga	Monographie Muhanga	
19. NTAWIHA Geneviève	Admicom Muruta	Monographie Muruta	
20. NDUWIMANA Fébronie	Admicom Kayanza	Monographie Kayanza	
21. MANIRAKIZA Epimaque	Admicom Matongo	Monographie	
22. KABVUNA Bredace	Conseiller cul	Jeunesse et sport	

		Matongo	
22. KATAGARURA Richard	Admicom Gahombo	Monographie Gahombo	
23. NTAKARUTIMANA Victor	Admicom Kabarore	Monographie Kabarore	
24. NIYONZIMA Oscar	Admicom Butaganzwa	Monographie Butaganzwa	
25. NDAYIMANISHA Canesius	Admicom Rango	Monographie Rango	



LISTE DES PERSONNES AYANT PARTICIPE A LA CORRECTION DES DOCUMENTS AVANT VALIDATION OFFICIELLE

Nom et prénom	Secteur d'activité
1. Philippe MVUYEKURE	Fontainier communal Kabarore
2. MINANI Sylvestre	Fontainier communal Muruta
3. NDABARUSHIMANA Cléophas	Fontainier communal Matongo
4. NIKOBAMYE Jovith	Fontainier communal Kayanza
5. NSHIMIRIMANA Sylvestre	Fontainier communal Muhanga
6. NDIKUMAGENGE Didace	Fontainier communal Butaganzwa
7. HAVYARIMANA Juvénal	Fontainier communal Rango
8. BUDOGO Damien	Fontainier communal Matongo
9. BAVAKURE Charles	Fontainier communal Gatara
10. NGENDAKUMANA Léonce	Vétérinaire communal Muhanga
11. NTIRABISIKA Odile	Vétérinaire communal Muruta
12. NYONI PierreClaver	Vétérinaire communal Butaganzwa
13. NIYONWIMA Fébronie	Vétérinaire communal Gatara
14. NDAYISABA Dismas	Vétérinaire communal Matongo
15. NCONGHA Nestor	Vétérinaire communal Kayanza
16. BAVUGA Gaspard	Vétérinaire communal Kabarore
17. BIKOKORA Léonce	Vétérinaire communal Gahombo
18. NDAYISABA Eric	Vétérinaire communal Rango
19. NAYBENDA Avit	Agronome communal Kayanza
20. RUKORIKIBI Séverin	Agronome communal Kabarore
21. HARAMAJAMBERE J.Claude	Agronome communal Rango
22. NDAYISIIMIYE Monique	Agronome communal Butaganzwa
23. NSABIMANA Séverin	Agronome communal Matongo
24. NDIHOKUBWAYO Séverin	Agronome communal Muruta
25. GUNIKA Pascal	Agronome communal Gatara
26. NTUNGUMBURANYE Phocas	Agronome communal Muhanga
27. HATUNGIMANA Côme	Agronome communal Gahombo
28. IATUNGIMANA Léonidas Crétus	Comptable communal Butaganzwa
29. GIRUKWISHAKA Anthère	Comptable communal Gahombo
30. NZEYIMANA Julien	Comptable communal Gatara
31. KANGEYO Béatrice	Comptable communal Kayanza
32. MANIRAMBONA Eric	Comptable communal Matongo
33. SIBOMANA Sylvère	Comptable communal Muhanga
34. CIZA Pascasic	Comptable communal Muruta
35. RWOBAILAFI Fidèle	Comptable communal Rango
36. NGWANUYUBUMWE Gédéon	Comptable communal Kabarore
37. CIZA Damasc	Forestier communal Matongo
38. NAHIMANA Tharcisse	Forestier communal Kabarore
39. NDABAMEYE Sylvain	Forestier communal Muhanga
40. NDAYISABA Francine	Forestier communal Kayanza
41. MANYABURE Daniel	Forestier communal Gahombo
42. NDABIGENGE Jérôme	Forestier communal Muruta
43. NZEYIMANA Victor	Forestier communal Rango

44. HARAMAJAMBERE J.Claude	Forestier communal Butaganzwa
45. MANYUBURA Daniel	Forestier communal Gahombo
46. NDIKUMANA Jumélius	Chargé de la carte scolaire Matongo
47. NSIBIMANA Célestin	Chargé de la carte scolaire Kabarore
48. IIRERIMANA Suavis	Chargé de la carte scolaire Rango
49. NTIRANDEKURA Boniface	Chargé de la carte scolaire Muhanga
50. NYANDWI Salvator	Chargé de la carte scolaire Muruta
51. NYAKABWA Bernard	Chargé de la carte scolaire Gahombo
52. MBARUSHIMANA Célestin	Chargé de la carte scolaire Butaganzwa
53. BAPFEKURERA Spirite	Chargé de la carte scolaire Gatara
54. BIGIRIAMMANA Astère	Chargé de la carte scolaire Kayanza
55. NDIHOKUBWAYO Astère	Chef de secteur Kayanza
56. NZOGERA Antoine	Chef de secteur Muserna

